



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier



LES JARDINS
de Benjamin
PAYSAGISTE

CRÉATION

Pose de pavés et dalles
préfabriqués ou naturels
Terrassements
Pose de bordures

ENTRETIEN

Taille d'arbustes, d'arbres
d'ornement et fruitiers
Elagage et abattage
Plantations et gazon
Entretien de jardin



lesjardinsdebenjamin.ch

Mobile: 079 201 68 85

LE BULCOM ET LA BANQUE RAFFEISEN NEUCHÂTEL ET VALLÉES PROPOSENT
DE VILLAGES EN VISAGES

AU LANDERON

ÉLODIE ET LUCIEN
RUFENER
LA RECHERCHE
EN FAMILLE



ello

Une fois n'est pas coutume, cette semaine Robin Nyfeler a décidé de mettre à l'honneur non pas un mais deux habitants de Saint-Blaise. Elodie et Lucien Rufener, un couple comme une évidence, et une passion commune pour la recherche. A lire en pages 12-13

EMERY Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes Funèbres

*Notre écoute pour
comprendre les attentes*

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00



pharmacieplus
du bourg
marin-épagnier



pharmacieplus
des 3 chevrons
cressier
un plus pour chacun

Votre éco-construteur

- // Entreprise générale/Entreprise totale
- // Rénovations et assainissements
- // Béton armé et maçonnerie
- // Ouvrages d'art en béton armé
- // Génie civil
- // Terrassements et travaux spéciaux
- // Revêtements bitumineux
- // Travaux hydrauliques
- // Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- // Valorisation des matériaux
- // Déconstruction et désamiantage
- // Peinture et plâtrerie



www.martiarcjura.ch



AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE – SAINT-BLAISE – LA TÈNE - CORNAUX - CRESSIER LE LANDERON – ENGES - LIGNIÈRES



Les vacances approchent,

PENSEZ À VOTRE CARTE D'IDENTITÉ ET À VOTRE PASSEPORT

Carte d'identité:

Si vous souhaitez uniquement faire établir une carte d'identité, adressez-vous auprès du contrôle des habitants de votre **commune de domicile**.

Passeport biométrique ou combi (passeport + carte d'identité):

Uniquement sur rendez-vous auprès du secteur des documents d'identité à Neuchâtel:

✓ Par internet (démarche simple et rapide) sur

<https://www.ne.ch/autorites/DESC/SCPO/document-identite>

✓ Pour les personnes ne disposant pas d'internet: **par téléphone au 032 889 08 89**

Nous vous rendons attentifs au fait qu'une fois la demande approuvée pour la carte d'identité et les données biométriques saisies pour le passeport, le délai de livraison, en Suisse, est de 10 jours ouvrables au maximum.

Nous vous recommandons également de consulter le site:

<https://www.ne.ch/autorites/DESC/SCPO/document-identite>, vous y trouverez toutes les informations nécessaires sur votre pays de destination, ainsi que des conseils aux voyageurs.

Votre commune de domicile se tient à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

HAUTERIVE	tél. 032 756 97 46
SAINT-BLAISE	tél. 032 886 49 50
LA TÈNE	tél. 032 886 65 00
CORNAUX	tél. 032 886 45 10
CRESSIER	tél. 032 758 85 58
ENGES	tél. 032 886 47 90
LE LANDERON	tél. 032 886 48 60
LIGNIÈRES	tél. 032 886 50 30

CONTROLES DES HABITANTS

ENGES



HORAIRE D'ÉTÉ

Pendant les vacances d'été, l'administration communale d'Enges sera ouverte de la manière suivante:

Du lundi 3 juillet au vendredi 11 août 2023.

Mardi matin de 09h00 à 13h15

Jeudi matin de 09h00 à 13h15

Ou sur rendez-vous: 032 886 47 90 ou commune.enges@ne.ch

Le 1^{er} août étant un jour férié, l'administration communale sera entièrement fermée ce jour-là.

Nous vous remercions de tenir compte de ces horaires pour vos éventuelles démarches administratives.

Tout en vous souhaitant un très bel été, nous vous prions de recevoir, nos salutations les meilleures.

Administration communale

HAUTERIVE-SAINTE-BLAISE-LA TÈNE-CORNAUX-CRESSIER LE LANDERON-ENGES-LIGNIÈRES



COMMANDES D'ATTESTATIONS AU TRAVERS DU GUICHET UNIQUE

Toute personne qui souhaite un document émanant du contrôle des habitants à la possibilité de l'obtenir, via le guichet unique.

Les documents suivants sont disponibles:

- Attestation de domiciliations précédentes (domicile avec historique).
- Attestation de domicile.
- Attestation de séjour (secondaire).

Comment s'inscrire au Guichet unique?:



www.guichetunique.ch

ou en téléchargeant gratuitement la nouvelle application mobile «Guichet unique» sur les stores Google et Apple.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de votre contrôle des habitants.

Les contrôles des habitants

CORNAUX - CRESSIER - LE LANDERON



OBLIGATION DE TENIR LES CHIENS EN LAISSE DANS LES VIGNES

Les autorités communales de Cornaux, Cressier et Le Landeron ont constaté que de nombreux excréments de chiens sont laissés au sol aux abords et dans les vignes. Rappelons qu'à cet endroit, de nombreuses personnes, notamment des enfants, se promènent et qu'il est désagréable de mettre le pied dans un excrément d'un quatre pattes voire encore pires d'en avoir partout sur le corps. Les personnes concernées par ces pratiques sont priées de remédier immédiatement à cette situation inacceptable. Par ailleurs, nous rappelons à toutes les personnes concernées de ne pas laisser les chiens **se balader sans laisse dans les vignes et aux abords de celles-ci** afin que les bourgeons ne soient pas endommagés par leur passage.

(Nous rappelons que la personne qui promène un chien est tenue de ramasser la déjection de son animal conformément à l'art. 14 de la Loi sur les chiens. Outre l'aspect réglementaire, il s'agit aussi d'un geste respectueux à l'égard des autres usagers des lieux).

Nous vous remercions d'en prendre bonne note.

Les autorités communales de Cornaux, Cressier et Le Landeron

ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE



PROCHAIN PASSEPORT VACANCES INTERCOMMUNAL D'AUTOMNE: RÉSERVEZ LES DATES

Suite au succès rencontré l'année passée, les communes d'Enges, La Tène, St-Blaise et Hauterive rééditent leur passeport vacances d'automne destiné aux **enfants de 8 – 12 ans**. Ce passeport vacances aura lieu du **2 au 5 octobre 2023**. Les activités auront lieu dans les 4 communes, avec une prise en charge des enfants de 8h à 16h. Les activités sont proposées par des sociétés et des prestataires locaux à un tarif adapté aux familles. Le programme, en cours de finalisation, est alléchant. On peut citer notamment:

- Balade à la découverte des animaux et des plantes de nos villages
- Approche avec les chiens de la Police Neuchâteloise
- Activités ludiques et sportives (ping-pong, basket , foot, jeux aquatiques)
- Yoga
- Atelier avec des radioamateurs
- Initiation à la voltige à cheval

Les préinscriptions sont d'ores et déjà possibles auprès de l'administration communale d'Hauterive (hauterive@ne.ch ou 032 756 97 46). Un programme plus détaillé suivra à la rentrée.

En attendant, bel été!

IMPRESSUM

Tirage: 10'700 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX 



BRUNCH DU 1^{ER} AOUT 2023

La commune a le plaisir de vous convier à son Brunch à l'occasion de la Fête Nationale. Celui-ci se déroulera sous le préau de l'Ecole et ses alentours.

Programme :

- 10h00 Ouverture du Brunch
- 11h00 Apéritif de Bienvenue
- 11h30 Allocution officielle
Mme Isabelle Weber
présidente de commune
- Hymne National
- Animation musicale
M. Musitelli,
accordéoniste
- Dès 13h30
Cours des alpes

Jeu pour enfants-adolescents- adultes

Cantine

Organisation :
Société de Musique
L'Union
Commune de Cornaux

Inscription au guichet de l'administration communale, contre remise de « bons-repas » jusqu'au 14 juillet.

Participation de Fr. 10.- / pers. pour le Brunch – boissons et cafés non compris – Enfant jusqu'à 12 ans Gratuit
Inscriptions sur place limitées – au prix de Fr. 20.-

CORNAUX

 **AVIS DE TRAVAUX**

Fermeture rue du vignoble – Pose enrobé

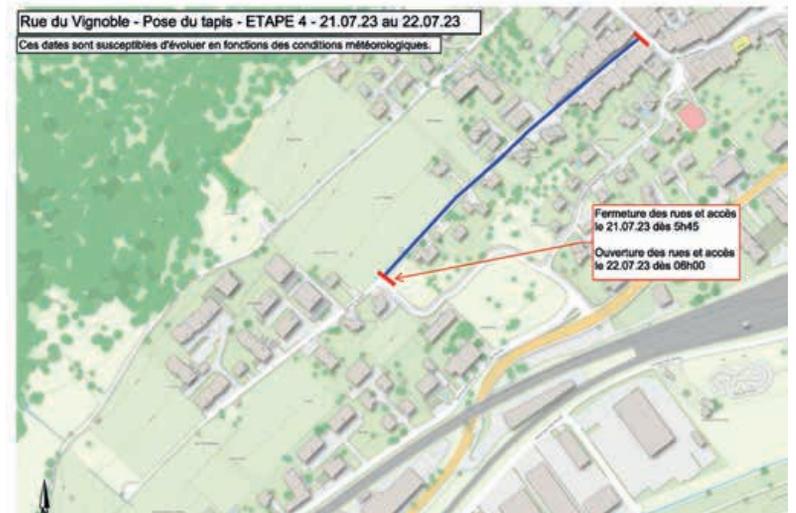
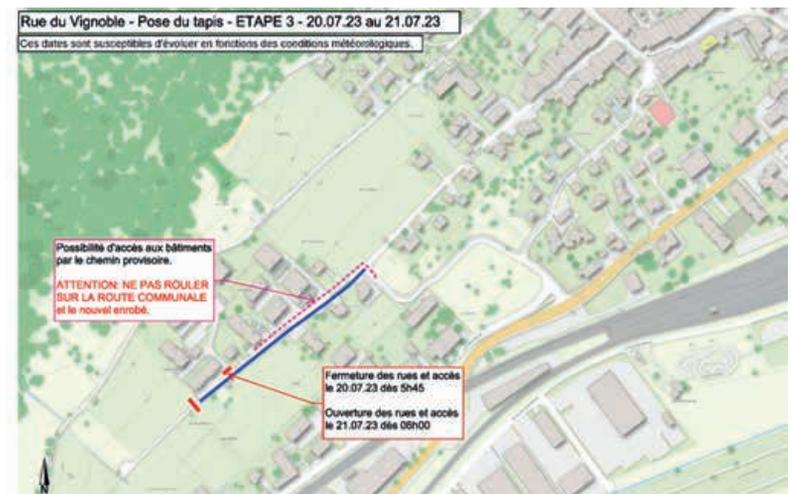
La rue du Vignoble sera fermée en 2 étapes selon les plans ci-dessous.

Une zone de stationnement est à disposition au chemin des Jardils et à la route des Pro vins.

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction des conditions météorologiques. Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL



CORNAUX

 **ELAGAGE DES ARBRES ET EMONDAGES DES HAIES**

RAPPEL AUX PROPRIETAIRES

Aménagements extérieurs en bordure de route

Nous rappelons aux propriétaires qu'ils sont tenus d'entretenir leurs aménagements extérieurs selon le règlement d'exécution de la loi sur les routes et voies (RELRVP 01.04.2020).

Explications et directives selon schéma ci-dessous :

Si ces dispositions ne sont pas observées **d'ici au 14 JUILLET 2023**, la direction de police sera en droit de faire couper les branches ou les plantes gênantes par un professionnel, aux frais des propriétaires (art. 3.7 du règlement communal de police).
Cornaux, juin 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

**flückiger**
ELECTRICITE

Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

PHOTOVOLTAÏQUE | SOLUTIONS DURABLES



AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23.06.23 au 24.07.23

Publication FAO n° 25

Dossier SATAC n° 116361

Parcelle(s) et coordonnées: 1083 - Thielle - Wavre; 1208180/2568260

Situation: Les Pigeons 2

Description de l'ouvrage: Agrandissement d'une villa familiale, ajout d'une chambre sur le garage et création d'un abri de jardin

Requérant(s): Christine Issemann et Philippe Christian Issemann, 2075 Thielle-Wavre

Auteur(s) des plans: Mikael Monteserin Schwab-System, John Schwab SA, Platanenstrasse 7, 3236 Gamepelen

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993, Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 25.03.2009

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 07.07.23 au 25.08.23 Publication FAO n° 27

Dossier SATAC n° 116796

Parcelle(s) et coordonnées: 1180 - Thielle - Wavre; 1208016/2568881

Situation: Les Broillets; Les Broillets 8

Description de l'ouvrage: Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur AIR/EAU

Requérant(s): Alain Gérard Droz, 2075 Thielle

Auteur(s) des plans: Mario Buonomo Top Sun Energy SA, Rue de l'Observatoire 32, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone de faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone de faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 07.07.23 au 25.08.23 Publication FAO n° 27

Dossier SATAC n° 115689

Parcelle(s) et coordonnées: 3815 - Marin - Epagnier; 1206617/2568481

Situation: Pré de la Mottaz; Chemin de Maison-Rouge 2

Description de l'ouvrage: Modification d'un site de téléphonie mobile existant

Requérant(s): Marco Lichtsteiner, Salt Mobile SA p.p. Swiss Infra Services SA, 8152 Opfikon

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone industrielle / Entrée en vigueur le 07.06.1995; Zone d'utilité publique / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 07.07.23 au 25.08.23 Publication FAO n° 27

Dossier SATAC n° 116765

Parcelle(s) et coordonnées: 3566 - Marin - Epagnier; 1206351/2567921

Situation: Marais d'Epagnier; Rue Paul-Vouga 230

Description de l'ouvrage: Remplacement de la chaudière à gaz par une pompe à chaleur AIR/EAU

Requérant(s): Claude André Bachmann, 2074 Marin-Epagnier; Denis Claude Bachmann, 2074 Marin-Epagnier; Dominique Simone Reber, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Mario Buonomo Top Sun Energy SA, Rue de l'Observatoire 32, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de plan directeur de quartier: PDQ en vigueur / Sur le Crêt

/ Entrée en vigueur le 30.09.1996; Périmètre de plan de quartier: PQ en vigueur / Sur le Crêt 9 et 10 / Entrée en vigueur le 17.09.1998; Zone à bâtir: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des vacances scolaires d'été, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant:

Du lundi 3 juillet au vendredi 11 août	Matin	Après-midi
Lundi à jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous

Vendredi 08h30 – 13h30 non-stop

Mardi 1^{er} août Fermé toute la journée

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis de fermeture. L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 14 août 2023.

LA TÈNE

LA RAMÉE – CABINE WC

La commune de La Tène porte à votre connaissance qu'une cabine WC sera à disposition de la population durant la période estivale, soit de juillet à août 2023, à la place à pique-nique au port de La Ramée, respectivement à proximité du couvert selon le plan ci-dessous.

Pour l'instant, il ne s'agit que d'une saison test et nous espérons que cette installation sera accueillie avec le plus grand enthousiasme.



La Tène, le 23 juin 2023

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

RÉCEPTION DES MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS

Le Conseil communal organisera le mercredi 25 octobre la réception des mérites sportifs. Les personnes qui ne font pas partie d'une société sportive de La Tène et qui auraient obtenu durant l'année sportive 2022/2023 des résultats particuliers (médaillages, promotions, etc.), selon règlement ci-dessous, sont priées de nous en informer.

Et, nouveauté cette année, les mérites culturels peuvent également être récompensés. Pour en bénéficier, il faut avoir été l'auteur·e d'un engagement exceptionnel dans ce domaine et également s'inscrire auprès de l'administration communale (032 886 65 00 ou commune.la-tene@ne.ch). Vous avez jusqu'au vendredi 18 août pour vous inscrire!

La Tène, le 4 juillet 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

RÈGLEMENT CONCERNANT LES MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS

Généralités	Article premier Le Conseil communal récompense chaque année les mérites laténiens qui sont de deux ordres: • le mérite sportif: sportive et sportif champion·ne·e ou méritant·e dans l'une ou l'autre des disciplines reconnues par l'Association suisse du sport • le mérite culturel: personne s'étant distinguée dans le domaine culturel ou des arts
Conditions de domiciliation	Art. 2 Peut obtenir une récompense: • toute personne ayant son domicile à La Tène • toute personne faisant partie d'une société ayant son siège à La Tène • toute équipe faisant partie d'une société ayant son siège à La Tène
Mérite sportif	Art. 3 Pour obtenir un mérite sportif, il faut a) pour une sportive ou un sportif individuel·le • avoir décroché une médaille d'or, d'argent ou de bronze dans une compétition officielle cantonale ou romande • avoir été classé·e dans les quatre premières ou premiers d'une compétition officielle en championnat de Suisse ou d'une compétition officielle de valeur analogue, sur le plan suisse, européen ou mondial b) pour les équipes, avoir décroché un titre de champion·ne cantonal·e ou suisse ou une promotion dans une ligue supérieure
Mérite culturel	Art. 4 Pour obtenir un mérite culturel, il faut avoir été l'auteur d'un engagement exceptionnel dans le domaine de la culture ou des arts; la libre appréciation de cet engagement est de la compétence du Conseil communal.
Autres cas	Art. 5 Le Conseil communal a la possibilité de décerner un mérite sportif ou culturel à une personne ou une équipe ne remplissant pas les conditions prévues aux articles 2 à 4 ci-dessus, notamment dans les cas suivants: • sportive ou sportif ayant réalisé un exploit à caractère exceptionnel • sportive ou sportif ayant obtenu un ensemble de résultats particulièrement élogieux • personne ayant déployé durant de nombreuses années une activité administrative ou technique en faveur du sport, de la culture ou des arts
Périodicité	Art. 6 La période prise en considération va de juillet d'une année à juin de l'année suivante.
Récompense	Art. 7 Le Conseil communal décide souverainement de la nature de la récompense.

Impossibilité de cumul

Art. 8

Une personne méritante dans plusieurs catégories ou à divers échelons ne peut recevoir qu'une récompense; il en est de même si c'est une équipe qui est concernée.

Cas non prévus

Art. 9

Le Conseil communal est compétent pour statuer sur les cas non prévus par le présent règlement.

Entrée en vigueur

Art. 10

Le présent règlement entre immédiatement en vigueur; il annule et remplace toutes dispositions antérieures contraires, notamment le règlement de distribution de récompenses aux sportifs méritants, du 3 août 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
M. Eugster

Le secrétaire,
Y. Butin

LA TÈNE

ARRÊTÉ

Le Conseil communal de la Commune de La Tène,
Vu la loi cantonale sur les chiens (LChiens), du 3 septembre 2019,
Vu le règlement général de commune (RGC), du 19 février 2009,
Vu le règlement de police (RPol), du 29 septembre 2022,

arrête:

Sentier du Lac

Article premier

Durant toute l'année, les chiens doivent être tenus en laisse sur le sentier du lac dans sa portion traversant le domaine du CNP (art. 650, 4015 et 4016 du cadastre de Marin-Epagnier).

Sanctions

Art. 2

Les propriétaires de chiens qui contreviennent au présent arrêté seront punis d'une amende de 150 francs (selon art. 100 RPol).

Entrée en vigueur

Art. 3

Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
M. Eugster

Le secrétaire,
Y. Butin

LA TÈNE

CARTES JOURNALIÈRES CFF

Nous informons la population que la vente de cartes journalières CFF par la commune de La Tène a pris fin le **30 juin 2023**.

Si cette prestation est encore disponible dans d'autres communes jusqu'à fin 2023, notre abonnement auprès des CFF s'est terminé en effet le 30 juin 2023 et il n'a pas été renouvelé pour les 6 derniers mois de l'année 2023.

Cependant, dès 2024, une nouvelle version des cartes journalières verra le jour et sera nommée «carte journalière dégriffée Commune». Nous communiquerons ultérieurement à ce sujet.

LA TÈNE

ERRATUM / INFORMATION À LA POPULATION, ÉDITION DE JUILLET

Une erreur a malheureusement été relevée dans la dernière Information à la population qui a été distribuée dans les ménages laténiens en début de semaine.

En effet, la Fête nationale aura bien lieu le mardi 1^{er} août à la plage de Saint-Blaise (et non pas le lundi).

La version publiée sur notre site internet a été corrigée.

La Tène, le 4.7.2023



AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 07.07.23 au 25.08.23 Publication FAO n° 27

Dossier SATAC n° 116515

Parcelle(s) et coordonnées: 4118,4015 - Marin - Epagnier; 4015 - Marin - Epagnier; 1206238/2567362

Situation: Préfargier 6

Description de l'ouvrage: Démontage d'un monte-charge

Requérant(s): Raffaella Diana et Maria Bundo, Centre Neuchâtelois de Psychiatrie, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Fabrice Agustoni, Atelier d'architecture de St-Nicolas SA, rue de St-Nicolas 1, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'utilité publique / Entrée en vigueur le 07.06.1995; Zone agricole / Entrée en vigueur le 07.06.1995; Zone à protéger 2 / Lac / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Travaux sur immeuble mis sous protection

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de 1^{ère} catégorie

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



BIBLIOTHÈQUE DU C2T – FERMETURE ESTIVALE 2023

La bibliothèque du C2T sera fermée du lundi 10 juillet au vendredi 4 août 2023.

Réouverture: lundi 7 août 2023 à 13h30.

Nous vous souhaitons un bel été.

Les bibliothécaires

LE LANDERON



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Livraison de repas chauds à domicile

Le home Mon Repos à La Neuveville et la Commune du Landeron ont mis sur pied un service de repas chauds à domicile en faveur de la population landeronnaise.

Les repas, de très bonne qualité, sont livrés chaque jour, y compris les jours fériés, dès 11h00, aux personnes qui en font la demande, mais principalement aux personnes âgées, aux malades et aux personnes à mobilité réduite.

Nous sommes à la recherche de bénévoles afin d'assurer ce service! Une indemnité de CHF 2.00 par repas livré est attribuée au bénévole qui met son véhicule et temps à disposition.

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à contacter le home Mon Repos au 032/752 14 14 ou par e-mail: info@mon-repos.ch.

Votre engagement compte, grand merci!

LE LANDERON



AVIS DE VALIDATION

Lors de sa séance du 3 juillet 2023, le Conseil communal a validé l'élection au Conseil général, du 19 juin 2023, de M. Tobias Antoni.

Le Landeron, le 3 juillet 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON



UN GRAND BRAVO À NOS APPRENTI-E-S

Le Conseil communal et l'ensemble du personnel de la Commune félicitent pour l'obtention de leur CFC:

- Guillaume Allemand
- Emilien Antoine
- Alicia Gobet

Deux apprentis forestiers-bûcherons et une apprentie employée de commerce sont ainsi arrivés cette année avec succès au terme de leur formation.

Bravo à tous les trois et très belle suite! Tous nos vœux vous accompagnent.

SAINT-BLAISE



MODIFICATION D'HORAIRE

L'administration communale de Saint-Blaise modifie ses horaires de la manière suivante durant les vacances scolaires:

Le mardi 1^{er} août 2023, les guichets seront fermés.

Du lundi 3 juillet au vendredi 11 août 2023 les guichets seront ouverts le matin uniquement de 8h30 à 12h00.

Il en va de même pour les horaires des services intercommunaux (L'Agence AVS/AI de l'Entre-deux-Lacs, le guichet ACCORD de l'Entre-deux-Lacs ainsi que le Service Social Régional de l'Entre-deux-Lacs).

Reprise des horaires normaux dès le lundi 14 août 2023

CRESSIER



AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux pour la construction du chauffage à distance Entre-deux-Lacs sous la responsabilité de Groupe E Celsius SA se poursuivent sur la route de Neuchâtel.

Dès le lundi 10 juillet, une nouvelle étape de travaux est prévue entre les rues En Bas-le-Port et En Bas-le-Ruisseau sur la chaussée sud.

La circulation sur la route de Neuchâtel sera conservée au moyen de feux de signalisation par alternat. Les accès aux commerces et aux riverains seront maintenus en tout temps.



Nous vous invitons à prendre contact directement avec les équipes de construction si vous souhaitez connaître en temps réel l'avancement du chantier.

Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

Groupe E Celsius

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

L'enquête publique est ouverte du 07.07.2023 au 25.08.2023

Publication FAO n°: 27

Dossier SATAC n°: 116558

Requérant: PATKOVIC Fikret

Article cadastral n°: 5351

Situation: Chemin des Marais 14; Lieu-dit: Les Gouilles

Auteur des plans: M. Olivier Ray, 2R Technique SA, 2034 Peseux

Nature des travaux: Installation d'une pompe à chaleur extérieure

Sanction: minime importance

Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 7 juillet 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



INFORMATION À LA POPULATION

Lors de la séance du Conseil général du jeudi 22 juin 2023, figurait le point suivant à l'ordre du jour de la séance:

- Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif au coefficient fiscal
Ce rapport ainsi que l'arrêté qui ont été soumis au Conseil général, sont uniquement une mise à jour réglementaire.

En effet, lors de la dernière répartition des impôts entre le Canton et la Commune et par souci de simplification, un décret cantonal avait été pris.

Dès lors et depuis cette période notre coefficient fiscal communal est passé à 77 points. Néanmoins et afin d'être en conformité avec les différents règlements communaux, votre Conseil général a voté le 22 juin dernier, un arrêté de modification du coefficient fiscal.

Il s'agit uniquement d'un acte législatif et non pas d'une augmentation du coefficient fiscal pour la population cressiacoise qui reste fixé à 77 points.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Le Conseil communal

CRESSIER



NOUVELLES AMENDES QR



Depuis le 1^{er} juillet 2023, la sécurité publique de Cressier est équipée de carnets d'amendes d'ordre QR.

Le temps du carnet à souches avec amendes en 3 exemplaires, bulletin de versement, feuillet orange et sachet plastique est révolu. Dès aujourd'hui les amendes se limitent à une unique feuille résistante à l'eau, le reste du traitement étant entièrement numérique.

Cette solution, déjà déployée dans de nombreuses communes du canton, simplifie le processus pour l'agent, qui bénéficie d'informations sur les véhicules, diminue le risque d'erreur et simplifie la compréhension pour la personne amendée, toutes les informations étant clairement accessibles via le code QR. Cela évite aussi les problèmes de lisibilité liés aux conditions météorologiques.

J'ai reçu une amende d'ordre avec un code QR, que faire ?

1. Scanner le QR-Code qui se trouve sur l'amende pour connaître le motif de votre amende et procéder au paiement en direct.
2. Se rendre sur le site www.guichetunique.ch/paiement et introduire la référence web qui se trouve sur l'amende.

Vous n'avez pas accès à internet ou n'êtes pas à l'aise avec le numérique

Aucun souci, vous pouvez attendre la notification de l'amende ainsi que le bulletin de versement qui sont envoyés au propriétaire du véhicule après 30 jours, sans frais supplémentaires.

Pour plus d'informations: www.ne.ch/amendes

CRESSIER



BUREAU CONSEIL COMMUNAL ET CONSEIL GÉNÉRAL

Composition du Conseil communal du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024:

Présidente	Isabelle Garcia (PLR)
Vice-Président	Joël Boulogne (PLR)
Secrétaire	Jean-Bernard Simonet (Ensemble pour Cressier PS-Les Verts)
Vice-Secrétaire	Jérémy Veillard (PLR)
Membre	Michel Froidevaux (PLR)

Bureau du Conseil général du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024:

Président	Laurent Demarta (Ensemble pour Cressier PS-Les Verts)
Vice-Président	Angelo Chittani (PLR)
Secrétaire	Majid Charif (Ensemble pour Cressier PS-Les Verts)
Vice-Secrétaire	Gabrielle Pollicino (PLR)
Questeurs	Damien Guerne (Ensemble pour Cressier PS-Les Verts) et Cédric Fuchs (PLR)
Vice-Questeur	André Grandjean (Ensemble pour Cressier PS-Les Verts)

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

En raison **des vacances scolaires**, nous vous informons que les horaires de **tous les services de l'administration communale** seront les suivants du lundi 3 juillet au vendredi 11 août 2023:

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Jeudi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h00 à 16h00

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 20)

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 14 août 2023**



CRESSIER



FÉLICITATIONS À NOTRE APPRENTI

Le Conseil communal ainsi que l'ensemble du personnel de la Commune de Cressier adressent leurs plus vives félicitations à Micheel Pungi pour l'obtention de son CFC d'employé de commerce.

Que les clés en sa possession lui permettent maintenant de lui ouvrir les portes d'une belle carrière professionnelle.

Le Conseil communal et le personnel communal

CRESSIER



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 22 JUIN 2023

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté relatif à la nomination de l'organe de révision des comptes pour la période 2023 à 2025
2. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 48'000.- pour l'installation de 2 bornes hydrantes au Chemin des Argilles
3. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 58'000.- concernant la participation du projet d'extension de la Communauté des Eaux Neuchâteloises (CEN)
4. Arrêté relatif à la fixation de la clé de répartition des taxes d'équipement
5. Arrêté relatif à la fixation du coefficient d'impôt communal (non soumis à référendum)
6. Arrêté relatif aux comptes 2022 (non soumis à référendum)

Échéance du délai référendaire: Lundi 21 août 2023

Cressier, le 22 juin 2023

HAUTERIVE



MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

De la modification du plan et règlement d'aménagement local d'Hauterive «Secteur Collège»

En application de l'article 93 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, la modification du plan et règlement d'aménagement local d'Hauterive «Secteur Collège» est mise à l'enquête publique.

La modification précitée, adoptée par le Conseil Général par l'arrêté du 19 juin 2023, peut être consultée au bureau communal du 7 juillet 2023 au 25 août 2023.

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal durant la mise à l'enquête publique, soit jusqu'au 25 août 2023.

Hauterive, le 5 juillet 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
A. Gerber

Le secrétaire
T. Zeller



AVIS OFFICIELS des communes

ENGES -HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE



APPEL À BÉNÉVOLE POUR LE 1^{ER} AOÛT 2023 À ST-BLAISE



Suite au succès rencontré par la fête nationale intercommunale en 2022, **la fête du 1^{er} août réunira à nouveau nos 4 communes en 2023! Cette nouvelle formule de fête intercommunale se déroulera cette année à la plage de Saint-Blaise.**

Un intense travail d'organisation a été effectué par les membres des conseils communaux et par le personnel communal des 4 communes pour mettre en place une fête innovante et rassembleuse. C'est ainsi que **nous sommes à présent à la recherche de bénévoles pour travailler au bar, ainsi qu'au nettoyage des tables et au montage/démontage avant et après la manifestation.** Pour chaque heure travaillée, un montant de 15 francs vous sera alloué.

Le travail au bar consistera à vendre des boissons alcoolisées et non alcoolisées, et implique donc d'avoir au moins 18 ans. Les bénévoles seront supervisés par du personnel permanent et bénéficieront d'explications et d'aides compétentes. Les tables auront quant à elles besoin d'être nettoyées et, si nécessaire, débarrassées. Cette tâche pourra être assumée par des bénévoles à partir de 14 ans, tout comme le travail de montage et démontage.

Vous trouverez ci-dessous un lien QR vers un formulaire qui vous permettra de vous inscrire aux plages horaires et à la tâche souhaitées. Veuillez indiquer votre nom, prénom, adresse et un numéro de téléphone. Inscription dans la limite des places disponibles.



D'avance, nous vous remercions très chaleureusement pour votre engagement qui permettra de rendre la fête du 1^{er} août encore plus belle.
Au nom des communes de Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise

LIGNIÈRES



MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 7 juillet 2023 au 25 août 2023

Publication FAO n° 27

Dossier SATAC N° 116714

Parcelle(s) et coordonnées: 768 - Lignières; 1214291/2571402

Situation: Rue des Planches 11 - Lignières

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air-eau

Requérant(s): Cédric et Laurence Hadorn - Lignières

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 20.11.2000

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de plan de quartier Les Ravières - Les Planches / Entrée en vigueur le 15.06.1981

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 7 juillet 2023 fait foi.

LIGNIÈRES



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

TAILLE DES ARBRES ET DES HAIES EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE

Les arbres et les haies plantés en bordure de la voie publique doivent être taillés par les propriétaires de façon à ne pas gêner la circulation routière et piétonnière, masquer la signalisation et l'éclairage public ou limiter la visibilité.

Nous demandons aux propriétaires concernés de bien vouloir faire en sorte de respecter ces dispositions d'ici au **15 juillet 2023**. Passé cette date, une entreprise sera mandatée par la Commune pour effectuer ces tailles et les frais y relatifs seront refacturés aux propriétaires.

CONSEIL COMMUNAL

HAUTERIVE



ARRÊTÉ

Le Conseil communal de la Commune d'Hauterive, Vu la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958, Vu l'Ordonnance sur la signalisation routière du 5 septembre 1979, Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

arrête

Article premier Le parage dans **les places de parc de la zone du port** ainsi que les 15 places situées à proximité immédiate du restaurant le Silex, sont soumises à paiement.

Art. 2 Les horaires de parage sont les suivants:

Tous les jours du lundi au dimanche de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00

- CHF 1.- de l'heure, maximum 24 heures

Art. 3 ¹ Le tarif de parage est le suivant:

a) haute saison (1^{er} avril au 31 octobre): CHF 1.- / heure
b) basse saison (1^{er} novembre au 31 mars): CHF 0,50 / heure

² Les places de parc situées à proximité immédiate du Silex (15 places) sont limitées à trois heures payantes et bénéficient de la gratuité entre 12h00 et 14h00.

³ Le parage sur les places réservées aux handicapés est limité à 4 heures.

Art. 4 Des autorisations électroniques à l'année ou saisonnières (du 15 avril au 15 octobre) peuvent être accordés aux détenteurs d'une concession de place d'amarrage ou de place à terre, ainsi qu'aux artisans sis au port.

Art. 5 Une zone de parage Park and Ride, indiquée par un panneau de signalisation routière parking avec accès aux transports publics (signal n° 4.25 OSR) et marquée en jaune, est aménagée sur le parking du Port. Cette zone est exclusivement réservée, du lundi au vendredi, aux pendulaires possédant un abonnement de transports publics dont le véhicule est muni d'une autorisation de parage P+R délivrée par les transports en commun. Les samedis, dimanches et jours fériés, cette zone de parage est payante au tarif conformément à l'article 2.

Art. 6 Le parage est interdit en dehors des cases.

Art. 7 Toutes dispositions antérieures contraires au présent arrêté, en particulier l'arrêté du Conseil communal du 1^{er} avril 2019, sont abrogées.

Art. 8 Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale et cantonale.

Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur. Hauterive, le 20 juin 2023

Décision: approuvé ce jour Neuchâtel, le 27 juin 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente
M. Steiger Burgos

Le Secrétaire
P. Zürcher

L'ingénieur cantonal Nicolas Merlotti

«La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de de l'environnement, Château, 2001 Neuchâtel.

Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.»

AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE



ARRÊTÉ

Le Conseil communal d'Hauterive
vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958; vu l'ordonnance sur
la signalisation routière, du 5 septembre 1979;
vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement
d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

Arrête:

Article premier Le parking du Centre sportif (art 1609) est soumis à paiement, système horodateur (signal OSR 4.20 «Parcage contre paiement»).

Art. 2 L'horaire et les tarifs de parcage sont les suivants:
Tous les jours du lundi au dimanche de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00

Les 30 premières minutes sont gratuites avec ticket obligatoire.
CHF 1.- de l'heure, maximum 24 heures

Art. 3 Une place est réservée pour les personnes à mobilité réduite en dessous dudit parking, ces emplacements sont limités à 4 heures (signal OSR 4.17 «Parcage autorisé» avec plaque complémentaire sur laquelle figure le logo OSR 5.14 «Handicapés» et la mention «Max. 4 h» ainsi que le marquage au sol correspondant). Le parcage des cycles et motos doit s'effectuer dans la zone prévue (signal OSR 4.17 «Parcage autorisé» avec pictogramme «vélos/motos»).

Art. 4 La circulation s'effectue en sens unique d'est en ouest à l'intérieur du parking, signal OSR 4.08 (sens unique) et 2.02 (Accès interdit)

Art. 5 Le parcage est interdit en dehors des cases.

Art. 6 Les dispositions antérieures, contraires au présent arrêté sont abrogées, notamment l'arrêté publié le 10 mars 2023

Art. 7 Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Hauterive, le 20 juin 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente:

M. Steiger Burgos

Le secrétaire:

P. Zürcher

Décision: approuvé ce jour Neuchâtel, 27 juin 2023

L'ingénieur cantonal Nicolas Merlotti

«La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de de l'environnement, Château, 2001 Neuchâtel.

Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.»

HAUTERIVE



INFORMATION AUX PARENTS

Chers parents,

Dans le cadre de la construction du nouveau complexe scolaire à la place des deux bâtiments existants, une école provisoire a été installée au Centre sportif afin d'y accueillir les élèves durant la période 2023-2026.

Les élèves devront se déplacer dans les containers construits à cet effet dès la rentrée scolaire prévue le 14 août 2023.

Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, nous vous rendons attentifs au fait que les enfants ne doivent en aucun cas traverser les vignes, qui sont des terrains privés, lors de leur trajet pour se rendre à l'école. Nous vous remercions de bien vouloir emprunter les chemins conventionnels.

Nous vous souhaitons bonne réception de ces informations et vous souhaitons un très bel été.
Hauterive, le 30 juin 2023

eligreen
Vos énergies renouvelables

L'énergie solaire, pourquoi pas chez vous ?

www.eligreen.ch 032 843 27 90
Rue du château 17 2022 Bevaix

HAUTERIVE



ARRÊTÉ

Le Conseil communal d'Hauterive
vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958; vu l'ordonnance sur
la signalisation routière, du 5 septembre 1979;
vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement
d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

Arrête:

Article premier Le parking en chaille se trouvant à l'angle sud-ouest du Centre sportif (art. 1609) est soumis à paiement, système horodateur (signal OSR 4.20 «Parcage contre paiement»).

Art. 2 L'horaire et les tarifs de parcage sont les suivants: Tous les jours du lundi au dimanche, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00

Les 30 premières minutes sont gratuites avec ticket obligatoire.
CHF 1.- de l'heure, maximum 24 heures

Art. 3 Les dispositions antérieures, contraires au présent arrêté sont abrogées, notamment l'arrêté publié le 10 mars 2023.

Art. 4 Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Hauterive, le 20 juin 2023

Décision: approuvé ce jour Neuchâtel, le 27 juin 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente:

M. Steiger Burgos

Le secrétaire:

P. Zürcher

L'ingénieur cantonal Nicolas Merlotti

«La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de de l'environnement, Château, 2001 Neuchâtel.

Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.»

HAUTERIVE



ARRÊTÉ

Le Conseil communal d'Hauterive
vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958; vu l'ordonnance sur
la signalisation routière, du 5 septembre 1979;
vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement
d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

Considérant:

Que la place de stationnement au Centre sportif occupée par l'école provisoire, est supprimée, des mesures de stationnement temporaires doivent être mis en place.

Arrête:

Article premier - le parcage sur la route DP9 com est autorisé uniquement dans les 19 places aménagées à cet effet et soumis à paiement système horodateurs (signal OSR 4.20 «parcage contre paiement»)

Art. 2 L'horaire et les tarifs de parcage sont les suivants: Tous les jours du lundi au dimanche,

de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00,
Les 30 premières minutes sont gratuites avec ticket obligatoire.
CHF 1.- de l'heure, maximum 24 heures

Art. 3 Le parcage est interdit en dehors des cases.

Art. 4 La validité du présent arrêté s'étend jusqu'au démontage de l'école provisoire et la remise en état de la place de parking, prévue le 30 septembre 2026.

Art. 5 Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Hauterive, le 20 juin 2023

Décision: approuvé ce jour Neuchâtel, le 27 juin 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente:

M. Steiger Burgos

Le secrétaire:

P. Zürcher

L'ingénieur cantonal Nicolas Merlotti

«La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de de l'environnement, Château, 2001 Neuchâtel.

Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.»



CRESSIER

La Fête de la Jeunesse a parachevé une fin d'année scolaire riche en activités



C'est officiel, les enfants sont désormais en vacances! Samedi 24 juin, cahiers et fiches oubliés, c'était la fête de la Jeunesse au collège de Cressier!

Alors on danse! Histoire de finir l'année scolaire en beauté c'est habillés d'un haut blanc et d'un bas bleu, un foulard de couleur dans une main, que les élèves du collège ont fait démonstration d'un programme coloré de danses et de chants, sous un soleil éclatant, et devant un parterre de spectateurs ravis et émus en même temps!

Comme de coutume, l'Espérance de Cressier animait musicalement l'événement, La Sté de Jeunesse a hydraté les assoiffés, le Tonne-Pompe a assuré la subsistance, les parents ont garni le stand pâtisseries. Tous ensemble, élèves, parents, corps enseignant, et le public ont pris part aux réjouissantes! Au revoir aux 8^e en partance pour le C2T! Au revoir et bonne retraite Françoise Leuba, enseignante d'activités créatrices sur textiles depuis 2006 au collège de Cressier. Son devoir accompli, elle s'en va sereine, la tête pleine de souvenirs de ces merveilleux moments passés avec les élèves de 5-6-7-8^e.

Les jours précédents les élèves n'ont pas ménagé leurs efforts en participant à des activités sportives, à l'art graphique, en forêt, sur le parcours Vita, au canapé forestier, aux joutes à la Raisse, ou à des jeux et danses au collège. Ceux blessés, ou inaptes, ont confectionné des

canapés qu'ils ont offerts à la pause à leurs camarades, sympa! En version pacifique, les batailles d'eau durant la vague de chaleur ont permis aux adeptes de se rafraîchir en s'éclatant! Pendant ce temps, dans le cadre du jumelage, les élèves de 7^e ont rencontré leurs camarades de Fegersheim et ensemble ils ont visité le zoo de Bâle tandis que les 8^e ont mis en pratique les leçons d'allemand en parcourant la capitale argovienne. Ceux de 5^e ont exploré le Jardin Botanique. Parmi les grands, 3 classes ont participé à une course d'orientation au Landeron avec l'organisation sCOOL. Les correspondances français/allemand ont du bon, les élèves d'une classe de Buchs et de Cressier se sont retrouvés à Neuchâtel autour

d'un mini-golf et une course d'orientation. C'est coutumier, la fin d'année scolaire donne lieu à la remise du diplôme «patrouilleur». En récompense à leurs engagements les nouveaux diplômés ont été récompensés par le CESC et la commune de Cressier. Cadeau - une journée de découverte à la Robella avec descente en trottinette! Enfin tous les élèves du collège ont répété danses et chants pour la soirée spectacle des parents, pour la Fête de la Jeunesse, ceux inscrits à la chorale ont participé au concert donné au C2T. Le programme de fin d'année scolaire a pu se dérouler dans son intégralité. Le mouvement n'est-il pas l'expression de la vie?

GC



LE LANDERON

Une fin d'année scolaire sportive et pleine de plaisir

Une fin d'année, c'est important, car le programme scolaire terminé, il est temps de se retrouver dans les traditionnelles activités de détente, de sport ou de spectacle dans une ambiance bon enfant.

Si cette dernière semaine d'école est consacrée à de nombreuses activités sportives pour les élèves des degrés 3 à 8, les petiots ne restent pas inactifs bénéficiant de diverses activités tel que: une séance de cinéma, une présence au spectacle « Incroyables Talents » diverses activités récréatives par classe, du rangement dans la bonne humeur et de moments festifs pour dire au revoir aux élèves qui partent au collège primaire.

Pour les plus grands, dès le lundi, participation à l'UBS Kid's Cup dans les disciplines qui promeuvent les formes de mouvement de base, soit: courir, sauter et lancer. C'est avec entrain et détermination que tous se sont investis dans le sprint de 60 m, le saut en longueur et le lancer de la petite balle de 200g. Une journée de compétition très sportive.

Mardi, les élèves de 3^e et 4^e Harmos ont profité d'une journée à Payerland, sortie prévue afin de compenser les journées de ski qui n'ont pu avoir lieu faute de neige. Tous ont pris beaucoup de plaisir et se sont bien éclatés. Quant aux 8^e, ils se sont affrontés dans un tournoi de Tchoukball le mardi matin.

Mercredi, tous les élèves du collège ont participé à un rallye partant de la piscine jusqu'au canal de la Thielle pour revenir par le camping avec arrêts aux différents postes installés au long du parcours.

Jeudi matin, tous se retrouvaient dans les halles du C2T pour assister au traditionnel spectacle des « Incroyables talents », un moment très attendu. Tous ces artistes en herbe avaient préparé leur « Show » avec détermination et imagination et c'est sous des tonnerres d'applaudissements que, tour à tour, en groupes ou en solo, ils se produisaient devant tous leurs camarades et leurs enseignants. Douze magnifiques prestations ont ainsi jalonné cette matinée avec, notamment, du chant, de la danse sous diverses formes, du trampoline, du piano, du violon. Un spectacle magnifique qui a remporté un succès fou. Un tout grand bravo à tous ces artistes qui se sont investis à fond pour le plaisir de leur public.

Pour terminer cette belle matinée, le match d'unihockey prof-élèves avait été organisé avec au final la victoire pour les enseignants malgré un engagement intensif des élèves.

Vendredi matin, après quelques déjeuners en classe et la remise du bulletin annuel, il était temps de se dire au revoir et bonnes vacances.

CP



LE LANDERON

La fin de l'année scolaire au C2T avec deux semaines d'activités diverses



Il est de tradition que la fin de l'année scolaire rime avec festivités et la direction du C2T tient à ce que les activités proposées l'avant-dernière semaine vise à sensibiliser les élèves avec diverses thématiques et, durant les joutes sportives, de promouvoir le fair-play et le respect de l'autre dans une attitude positive et constructive.

L'avant dernière semaine, était notamment consacrée à différents ateliers organisés soit au C2T ou au CAP, notamment les premiers secours, les malvoyants, stop suicide, sensibilisation à l'immigration, les droits d'auteurs et le copyright, l'expression, la confiance et la réussite, l'estime de soi, l'entretien RH, visionner un film et autres. La visite de l'entreprise Mikron a suscité beaucoup d'intérêt pour les élèves.

Le jeudi soir, place au traditionnel bal de fin d'année organisé par le comité du Dance Contest sous le thème « A l'américaine », les participants venant habillés avec élégance. Une soirée magnifique qui a tenu toutes ses promesses

Vendredi, place aux nettoyages le matin et à la restitution du matériel l'après-midi.

La dernière semaine était plutôt dédiée aux activités sportives pour le 9^e et les 10^e tel que: courses d'orientation, duathlon, tournoi de foot, d'Unihockey, de Street Basket, de Tchoukball, de Handball. Les 11^e partaient eux en camp de fin de scolarité.

Le vendredi 30 juin, place au match de Tchoukball profs-élèves. Un moment sportif intense où chacun se prend au jeu dans l'esprit de gagner sous les encouragements des élèves pour leurs copains. Cette année encore ce sont les profs qui remportent la victoire.

Les élèves de 9^e et 10^e se rendent ensuite dans leurs classes respectives afin de recevoir leur bulletin scolaire et prendre congé de leurs enseignants avant de partir en vacances.

Les élèves de 11^e se retrouvent tous au CAP pour participer à une petite cérémonie officielle afin de marquer la fin de leur scolarité obligatoire. Accueillis par Sébastien Fornerod, animateur socioculturel, responsable du CAP, ils prennent le temps de se retrouver tous ensemble avant la partie officielle. Discussion ou jeux les retiennent entre eux pour leur plus grand plaisir.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous, Mirza Hajdarbasic, sous-directeur, est heureux de les voir tous là, car il est très fier d'eux et, même s'il a dû parfois intervenir pour diverses raisons, il l'a toujours fait avec bienveillance. Il leur souhaite une vie pleine de découvertes en apprenant à se faire respecter tout en respectant les autres et en gardant des valeurs d'ouverture d'esprit, de tolérance, de bienveillance, de respect et d'accueil.

Chaque élève rejoint ensuite son enseignant pour recevoir son bulletin scolaire mettant ainsi un terme à leur cursus scolaire obligatoire. Vient un moment plein d'émotion, d'embrassades et parfois même de larmes, car ils vont tous partir vers d'autres horizons communs ou particuliers. Une belle fin de scolarité dont ils garderont longtemps de beaux souvenirs.

CP



LE BULCOM PROPOSE UNE SÉRIE DE PORTRAITS DE PERSONNAGES QUI FONT LA VIE ORDINAIRE ET MAGNIFIQUE DE NOTRE BELLE RÉGION.

Au travers de courtes entrevues avec des êtres humains aux parcours variés et aux visions diverses voire divergentes, faisons mieux connaissance avec ceux qui forment notre communauté.

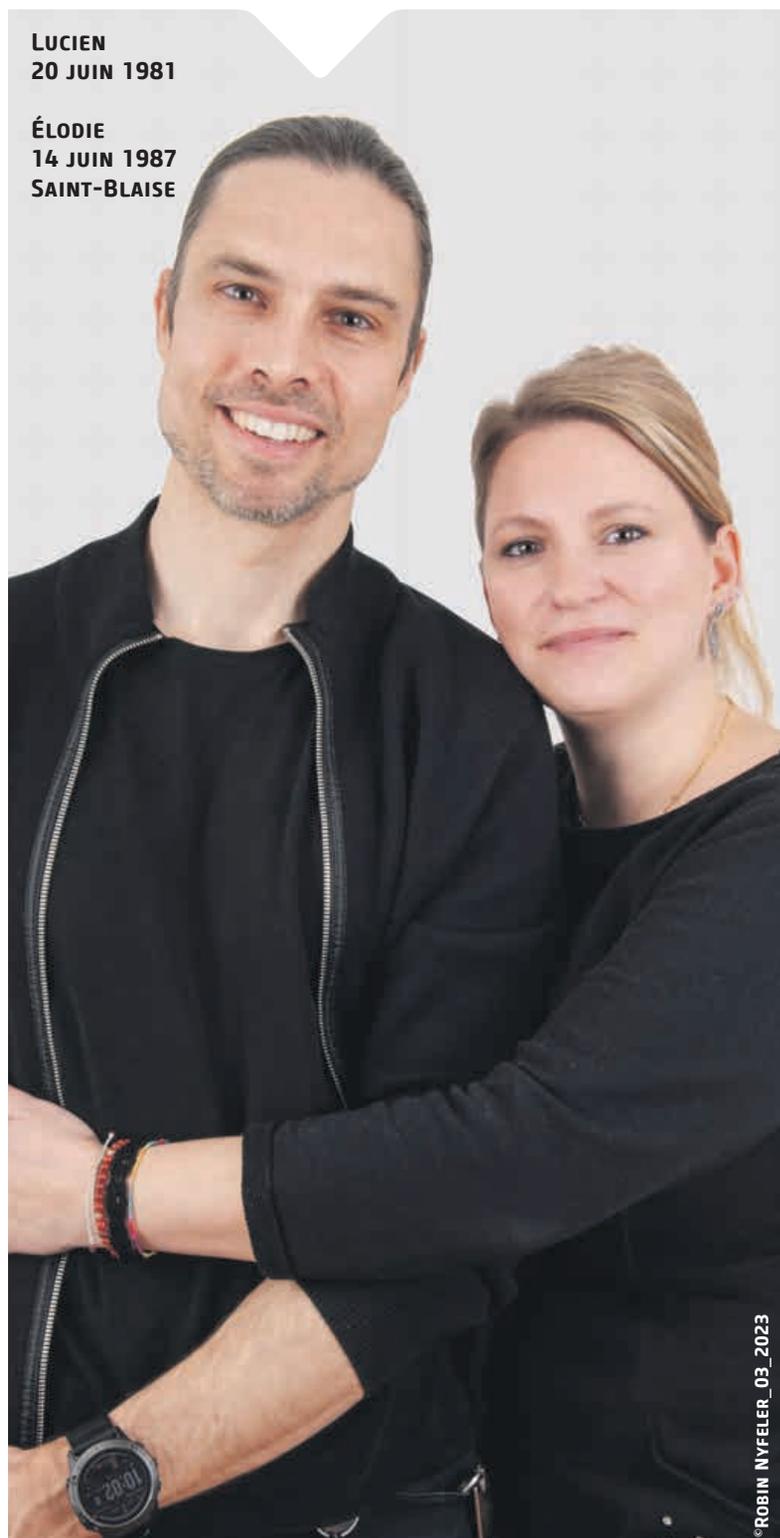
Au sein de cette rubrique, vous reconnaîtrez forcément l'une ou l'autre de ces braves personnes. Est-ce votre voisin, quelqu'un à qui vous adressez de temps à autres un bonjour, quelqu'un dont vous avez entendu parler? Nous pourrions parler de vous... Très bonne lecture.

LA RÉDACTION DU BULCOM

LUCIEN ET ÉLODIE RUFENER

LUCIEN
20 JUIN 1981

ÉLODIE
14 JUIN 1987
SAINT-BLAISE



©ROBIN NYFELER_03_2023

NOS QUESTIONS À LUCIEN ET ÉLODIE

- 1. EN DEUX ADJECTIFS, VOS AMI·ES DISENT DE VOUS QUE VOUS ÊTES...?**
Epicuriens! Nous aimons beaucoup la cuisine, les bons vins et avoir du monde autour de la table pour passer du bon temps avec la famille ou les ami·es. On ajouterait volontiers *fiables, ouverts et amicaux*.
- 2. SI VOUS NOUS INVITEZ CHEZ VOUS, QUEL PLAT NOUS CUISINEZ-VOUS?**
Élodie: Je ferais un plat à partager comme la choucroute. Je la fais comme ma maman la faisait et je crois qu'elle plaît!
- 3. POUR VOUS, QUEL EST LE PROGRAMME D'UN WEEK-END DE RÊVE?**
Un moment simple et fluide, quelques activités cocooning à la maison, du sport pour Lucien et une balade avec les enfants au skatepark avant une bataille de «NERF». Surprise, des amis sonnent la porte!
- 4. SI VOUS ÉTIEZ DES ANIMAUX, LESQUELS SERIEZ-VOUS?**
Élodie: Un chat dans une bonne famille.
Lucien: Un lynx dans la forêt.
- 5. VOTRE DESTINATION PRÉFÉRÉE?**
On a adoré la Guadeloupe. Dans le nord de l'Italie, à Boca, nous avons une maison. Cet endroit est uniquement synonyme de bons souvenirs.
- 6. CE QUI VOUS AGACE AU PLUS HAUT POINT?**
L'hypocrisie, la malveillance et tous les comportements pouvant naître de ces deux attitudes.
- 7. A L'INVERSE, CE QUI VOUS RAVIT?**
Les gens heureux, les choses simples, le réveil de la nature...

Élodie et Lucien ont la particularité de s'être croisés durant toute leur vie. Elle est de Neuchâtel, il est de Saint-Blaise. Enfant, Lucien fait du modélisme avec le grand-papa d'Élodie (réd. Une photographie de ce dernier en compagnie du très jeune Lucien, prise dans une cabane de jardin du Loclat, en atteste). Lucien achète ensuite ses vélos chez le papa d'Élodie (Cycles Valazza à Neuchâtel). Le papa de Lucien, Jean-Jacques Rufener, voisin au jardin et ami du grand-papa d'Élodie, se rappelle l'avoir prise dans ses bras alors qu'elle était bébé. Ils se croisent encore à l'Université, il y fait son master, elle y fait son CFC de laborantine en biologie. Devenus adultes, ils se rencontrent enfin, partageant le même employeur. C'est le coup de foudre!

ello

À SAINT-BLAISE

LA RECHERCHE EN FAMILLE

CHEZ NOVARTIS SANTÉ ANIMALE

Elodie termine sa formation de laborantine, prend un premier emploi puis postule chez Novartis Santé Animale à Saint-Aubin-FR. La réponse est positive et la jeune femme rejoint la grande société du sud du lac. Sa grand-maman lui précise que « le fils Rufener » travaille là-bas! – *Tu es adorable grand-maman mais il y a une centaine de collaborateur-rices et je ne vois pas du tout qui est le fils Rufener!*

Deux semaines plus tard, elle fait enfin sa rencontre à la fête de Noël du personnel. Ce qui devait arriver arriva: *Love at first sight!* (réd. L'amour au premier regard).

Le tout jeune couple travaille dès lors ensemble, mais pas dans le même groupe. Lucien termine sa thèse à l'Université de Berne et devient Docteur en biologie. Peu après leur rencontre, Lucien doit s'exiler un an et demi au Canada pour la suite de ses études. L'éloignement est compliqué; elle lui dit que dès qu'il rentrera, ils feront leur premier enfant. Maël a aujourd'hui 11 ans et sa sœur Charline 9 ans.

Lucien monte en grade et poursuit avec plaisir son aventure professionnelle chez Novartis. Elodie est enceinte de sept mois, ils décident de se marier. Ils vivent ainsi une vie fluide, dans laquelle tout roule, tout est simplement parfait.

ET PUIS IL Y EU 2015...

La vie semble avoir donné assez de béatitude à ce charmant quatuor et décide soudainement de le bousculer. En octobre, la maman d'Elodie décède subitement et Maël est diagnostiqué « TSA » (réd. Trouble du spectre de l'autisme). La société qui emploie le couple est rachetée par un groupe américain, Elanco et 80% du personnel, dont Elodie, est remercié. A ce moment-là, les premiers coups de pioche de leur maison de Cudrefin étaient sur le point d'être donnés. Lucien reste en poste mais est muté à Bâle... Les trajets compliqués et le souhait de se rapprocher de la famille les amènent à renoncer à leur construction. Ils viennent s'installer dans le quartier de la Musinière à Saint-Blaise et se reconstruisent peu à peu.

Côté professionnel, les locaux bâlois ne sont pas encore construits (on sait aujourd'hui qu'ils ne le seront jamais). Elodie et Lucien rejoignent temporairement un laboratoire de Genève dont la structure leur plaît particulièrement car Monsieur est Docteur en biologie et Madame est laborantine. C'est à ce moment que monte en eux le goût de l'entrepreneuriat. Dans le même temps, Elanco fait une nouvelle proposition de poste à Indianapolis à Lucien. La réponse sera non; la famille ne se voit guère tout plaquer avec leurs enfants en bas-âge pour tenter l'aventure américaine. Il est donc remercié à son

tour mais, dans le cas d'un licenciement de masse, ils touchent un conséquent parachute doré qui leur permet, après moult réflexions et en réalisant qu'il s'agit sans doute là de l'opportunité de leur vie, de fonder leur propre laboratoire. Nous sommes en mars 2017, INVENesis est créée par Elodie, Lucien et un associé dont ils devront plus tard se séparer; la jeune entreprise est hébergée au sein de Microcity et de l'Université de Neuchâtel. Elodie débute une formation de comptable pour PME afin de pouvoir s'occuper de la gestion financière de l'entreprise tout en continuant à s'occuper de la direction de l'entreprise et de sa famille. Formation qu'elle terminera avec succès trois ans plus tard.

QUE FONT-ILS AU JUSTE?

Elodie et Lucien créent une entreprise de service qui répond aux mandats de recherche de diverses sociétés pharmaceutiques, de santé animale ainsi que pour le secteur académique. Leur but est de soigner les animaux; cancers, arthrose ou dermatites certes, mais la spécialité d'INVENesis sont les parasites (puces, tiques, moustiques, vers intestinaux), soit toutes ces charmantes petites bestioles qui rendent la vie des animaux de compagnie et d'élevage compliquée.

Leurs clients envoient des composés de molécules susceptibles d'en-

trer dans la composition de tel ou tel produit et leur rôle est de déterminer quelle sera celle qui sera capable d'agir sur le parasite.

Elodie et Lucien sont très sensibles au souci d'écotoxicologie, suite aux problèmes constatés avec les produits vermifuges ou phytosanitaires répartis en masse dans les champs et par conséquent, dans nos assiettes... Ils travaillent donc d'arrache-pied à trouver les molécules agissant précisément sur une pathologie tout en évitant un effet néfaste, à posteriori, sur l'environnement et ce, de façon durable. Ils évoquent les néonicotinoïdes, qui fonctionnent bien mais qui s'accumulent dans le sol, ne se dégradent pas et tuent les abeilles.

Le challenge aujourd'hui est dès lors de savoir si la molécule va bel et bien s'attaquer à la puce que l'on vise sans toutefois prêter la vie d'autres insectes. Ils disent procéder à de la recherche de précision et appuient leur propos en imageant ainsi: on construit des missiles guidés et non des bombes atomiques!

Lucien explique qu'un changement de paradigme s'opère dans les mondes bovins et caprins pour lesquels leur société travaille également. Avant, une bête était malade et on traitait le troupeau entier; désormais on peut agir uniquement sur l'animal contaminé de façon plus ciblée. De la médecine personnalisée en quelque sorte.

Elodie ajoute qu'à ce jour, nous vivons sur les découvertes de ces cinquante dernières années en termes d'antibiotiques ou traitement antiparasitaire. Elle évoque la probabilité d'en venir à mourir ou de se faire amputer d'un doigt suite à un simple panaris. Il faut donc absolument continuer la recherche dans ces secteurs et utiliser les actifs à notre disposition de façon judicieuse et plus responsable que ce qui a été fait jusqu'à présent.

Sans notre équipe toute cette succès story n'aurait pas lieu d'être. Nous remercions infiniment Laura, Coralie, Anouk, Noa, Kevin, Gautier, Stéphane, Thomas, Yves, Alexandre et Jacques. Merci de croire en Invenesis vous êtes l'âme de cette entreprise.

Pour en savoir plus: invenesis.com



MOBILE



TV



INTERNET

ello.ch

ello est le partenaire
neuchâtelois de Sunrise.

ello



Sunrise



HAUTERIVE

Une fête de l'été avec la Souris Verte



Mardi 27 juin dernier, petits et grands ont pris plaisir à se retrouver dans le magnifique jardin de la crèche «La Souris Verte» à l'occasion de sa traditionnelle Fête de l'été.

Comme à son accoutumée, l'édition 2023 de la Fête de l'été du centre d'accueil pour enfants d'Hauterive a fait salle comble, ou plutôt jardin comble. Effectivement, dès 18h00, le terrain scolaire s'est rapidement empli de dizaines de bambins et de leurs parents. Par une météo estivale, la multitude d'enfants n'ont pas mis très longtemps à quitter leurs parents et partir à la découverte des nombreuses activités disponibles ce soir-là. Courant en toutes directions, les petits altaripiens passaient des jeux de lancer de quilles à celui de la pêche aux canards puis retour dans les bras d'un papa aimant ou d'une grand-maman nounou à ses heures. Sous les arbres, les nombreuses dizaines de jeunes se plaisaient à jouer aux toupies, à savoir qui est le champion du façonnage de bulles géantes, au «croque souris» ou encore, pour les plus créatifs, à s'adonner au coloriage à la craie. Le parking scolaire était également très animé à la suite de l'apparition surprise d'un mini-bus de glaces. Après plus d'une heure de jeux en tous genres, les choses sérieuses ont reprises si l'on peut dire. Les enfants avaient préparé quatre chansons (La souris verte, Si tu aimes le soleil, Le petit escargot et enfin Les petits poissons dans l'eau) pour leurs parents. Pendant ce temps, des dizaines de gâteaux, de cupcakes, de tartes et autres mignardises étaient délicatement disposés sur les tables prévues. C'est donc sur ces notes et le ventre bien rempli que ce succès populaire s'est terminé.

MHD

LE LANDERON

Inauguration d'un ensemble table-bancs en bois un peu particulier

Mardi de la semaine dernière, les membres du LLAD se retrouvaient devant l'espace herbeux de la petite plage du Landeron afin de procéder à l'inauguration d'un ensemble table-bancs un peu particulier destiné à intégrer en son centre une personne à mobilité réduite où, comme le souligne la présidente, une poussette de bébé par exemple.

Ce magnifique ensemble en bois d'épicéa local a été imaginé par Bernard Voiblet, garde forestier et réalisé par les apprentis de l'équipe forestière. Ceux-ci ont ainsi pu avoir une vision différente des possibilités que leur offrent leur métier par rapport à leurs tâches habituelles.

Mots de la présidente

Au nom du LLAD (Le Landeron Après Demain) Nicole Stampfli Pauchard, présidente, remercie toutes les personnes présentes à cette inauguration.

Elle souligne que cette réalisation est parti d'une idée de Peter Hof - dont on connaît bien la fibre sociale - qui souhaitait offrir ce banc à la Commune du Landeron. Son idée était d'intégrer un espace central dans un ensemble table-bancs afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de ne pas être toujours installées en bout de table, mais plutôt de leur permettre de participer plus activement aux moments d'échanges et de convivialité.

S'étant beaucoup investi dans la fondation du LLAD depuis 2016 (date de la fondation), Peter Hof a souhaité terminer son mandat par cette action particulière avant de retourner aux Pays-Bas. Merci à lui d'être revenu pour cette inauguration.

Elle remercie également Bernard Voiblet, garde forestier, pour sa présence et sa participation à la réalisation, avec ses apprentis, de ce magnifique ensemble mis en place mi-avril 2023. Elle espère que ce mobilier fera le bonheur des familles en pique-nique et des adeptes de la plage durant de nombreuses années.

LLAD

Cette association née en 2016 se préoccupe de nombreux domaines, notamment l'environnement et le problème énergétique dans son ensemble. Elle souhaite développer ses idées dans une vie communautaire tout en entretenant des relations suivies avec les services publics (entretien des cendriers offerts et posés par le LLAD, par exemple). Le LLAD est également actif dans d'autres actions notamment le nettoyage des rives et le Repair Café.

CP



Des peintres dans nos villages

 Une exposition intercommunale à découvrir

DU 14 JUILLET AU 19 AOÛT 2023

 HORAIRES : JEUDI ET SAMEDI, DE 16H00 À 18H00

 GALERIE 2016

 RUE DE LA REBATTE 2, 2068 HAUTERIVE



LE LANDERON

Un chèque de soutien aux jeunes des Agrès remis par « Tribute2525 »



Mercredi de la semaine dernière, trois représentants du comité de Tribute2525 (Cédric Zbinden, Catherine Zbinden et Peter Stauffer) remettaient avec plaisir aux monitrices et jeunes athlètes des Agrès un chèque de soutien de 1'000 francs. Toutes et tous se placent avec plaisir, encadrés par les représentants du comité, pour officialiser la remise de ce chèque bienvenu.

Les monitrices et les jeunes des Agrès attendaient avec impatience la remise de ce chèque de soutien, un moment important et festif pour

ce club qui a dû « remonter la pente » après le Covid. Tania Brechbühl est très heureuse de pouvoir bénéficier d'un tel apport financier, car cela permettra notamment de refaire un stock de tenues (training de toutes tailles et tenues de gymnastique), afin que ces jeunes athlètes (quatorze filles et un garçon de 6 à 15 ans) puissent être équipés convenablement dans l'exercice de leur sport favori, que ce soit lors des entraînements ou en compétitions. De chaleureux remerciements sont adressés aux membres du comité pour leur action.

Rappelons que ce soutien découle des statuts de « Tribute2525 » qui stipule que ce groupe à but non lucratif reversera une partie du bénéfice de ses concerts à des sociétés locales ayant un mouvement jeunesse en son sein. Une belle manière de permettre la réalisation de projets. Plusieurs soutiens sont déjà à leur actif, notamment, à l'école de musique de la Cécilienne, à l'Atelier de théâtre ATRAC, au CAP.

Spectacle Tribute2525 2023

Composé de Vincent Forster, Christian Barbier, Peter Stauffer, Catherine et Cédric Zbinden, Tribute2525 organise régulièrement des concerts au début du mois de septembre.

Cette année, ce sera le **samedi 2 septembre 2023** qu'il proposeront un concert du groupe « Ride Straight » avec en avant groupe « ALYX », un groupe rock pop actif en France. Un programme des plus alléchant qui enchantera les passionnés et une date à retenir. Des informations complémentaires seront précisées mi-août.

CP

LE LANDERON

Voyage des confirmands à Rome, une expérience incroyable



Vendredi 23 mars, enfin les onze confirmands du Landeron et leurs 6 accompagnants se retrouvaient à 3h du matin pour entamer leur voyage vers Rome. Bien que l'excitation soit bien présente, les yeux étaient encore un peu petits face à cette heure si matinale. Tous montaient ensuite dans l'avion à destination de la capitale italienne dans la bonne humeur. Arrivé à bon port et tout s'étant bien passé, l'installation se faisait dans un hôtel de la banlieue de Rome. Et le périple pouvait commencer. Durant ces trois intenses journées de visites (entre 15 à 17 km parcourus par jours), les participants se sont baladés à pied dans Rome avec plaisir et curiosité afin découvrir cette si belle ville pour revenir à leur hôtel entre 21 et 22h le soir et ainsi reprendre des forces pour le lendemain.

Tout au long de ces journées intenses, les découvertes furent nombreuses tel que la Basilique Saint-Pierre, Sainte Marie Majeur, le Colisée, des musées et différentes églises, la fontaine de Trévi et autres monuments. Le passage à la caserne et à la Chapelle des gardes Suisses sous la houlette de deux gardes Suisses neuchâtelois ont sus-

cité beaucoup d'intérêts. Un fort moment de recueillement est ressenti par tous sur la place Saint Pierre lors de l'Angelus et de la bénédiction du Saint Père, moment qui restera très présent dans les souvenirs de chacun.

Bien entendu, durant ces journées intenses, il fallait ménager quelques moments pour souffler, se reposer, se sustenter en découvrant la cuisine italienne. Quelques heures de shopping avaient également été programmées pour le plaisir du groupe.

Les confirmands sont heureux d'avoir pu découvrir une autre facette d'une Église universelle faite de grandeur et de beauté tant au niveau des monuments que des lieux sacrés.

Durant ces trois jours, ils ont vécu d'intenses moments de joie, d'échanges et de convivialité fêtant même l'anniversaire d'un des confirmands. Ils garderont certainement des souvenirs incroyables de cette si belle expérience.

L'abbé Gérard Muanda relève que tous ces jeunes ont montré une discipline et un respect incroyable vis à vis de leurs camarades et de leurs accompagnants. Il est heureux d'avoir vécu cette expérience extraordinaire en leur compagnie. Ces jeunes confirmands vont se retrouver à la cure pour partager une grillade dans le but d'immortaliser ce si beau voyage et préparer un plan d'avenir pour la jeunesse des paroisses.

Il souligne que les paroisses ont la chance d'avoir une jeunesse active, généreuse, pleine d'initiative et de tant d'autres richesses. Afin de maintenir le contact entre les jeunes, il pourrait être envisagé de former un groupe de jeunes qui mettraient sur pied diverses activités au sein de la paroisse, car il y a là un potentiel très présent.

L'abbé Gérard tient à remercier tous les accompagnants pour leur participation active à ce beau projet, ainsi que le président de la paroisse du Landeron, Dominique Turberg et le président de la paroisse de Cressier Francis Vandale pour leur soutien.

CP



ENGES

Un final de pétanque palpitant!

Le traditionnel concours de pétanque organisé par le soussigné, Michel Porret et ses acolytes, avec l'aide d'Anim'Enges a vécu, samedi 1^{er} juillet, une 12^{ème} édition très réussie, même si le nombre d'équipes (6) étaient plus réduit qu'à l'accoutumée. Les organisateurs tiennent à remercier au passage les autorités communales et l'entreprise Facchinetti pour avoir déplacé temporairement un container placé sur une des pistes qui aurait gêné les compétitions. Dès 8h30 et sous un soleil radieux, ces 6 équipes ont fait tinter leurs boules dans des fragrances parfois très anisées. Sur le boulo-drome fraîchement rénové, un des plus agréables de la région, la finale a mis aux prises les paires Thierry Adatte - Alexandre Capelli et Renato Gonano - Michael Temple. Les spectateurs ont vécu une finale haletante, digne des meilleurs films d'Alfred Hitchcock. La paire formée de Thierry Adatte et Alexandre Capelli s'est finalement imposée sur le score très serré de 13 à 12.

TAD



Les équipes de boulistes d'Enges et leurs amis ont passé une très belle journée à Enges.

LUDOTHÈQUE LA NEUVEVILLE

Vacances d'été



Fermeture de la Ludothèque

du 9 juillet au 21 août.

Dernier prêt le samedi 8 juillet.

Last Friday

Ouverture exceptionnelle le vendredi 28 juillet de 18h à 22h (prêt et retour possibles).

Reprise du prêt

le mardi 22 août.

L'équipe de la Ludothèque vous souhaite un très bel été et d'excellentes vacances!

Heures d'ouverture:

Rue du Marché 10 – 2520 La Neuveville

Mardi 16h-18h / Jeudi 17h30-18h30 (semaines impaires)

Samedi 9h30-12h – 032 751 63 33

ludotheque@neuveville.ch / Facebook / Instagram

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) Plus d'infos sur le programme estival: animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

CAMP DES 65 + (Camp des aînés) – du 25 au 30 septembre à Adelboden
Venez nous rejoindre pour une semaine ressourçante dans cette région splendide! **Balades, jeux, chants et moments d'échanges sur le thème du voyage.**

Contact: Delphine Collaud, pasteur – flyer sur le site ou sur demande au secrétariat.

Davantage d'infos sur le site www.entre2lacs.ch et flyers des activités dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 9 juillet

10h00 Culte au centre paroissial réformé de Cressier, suivi d'un pique-nique communautaire – grill à disposition – chacun apporte son pique-nique. Bienvenue à tous!

10h00 Culte au temple de St-Blaise. La garderie et les activités de l'enfance n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires estivales.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

de 7h15 à 8h **Ora et Labora**, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, à la chapelle (Grand-Rue 15). Sauf vacances et fériés.

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 9 juillet

9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial réformé de Cressier.

Le Landeron

Mercredi 12 juillet

15h00 Culte au home Bellevue.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jedi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jedi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron:
Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch
Centre paroissial réformé de Cressier:
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27
Contact: foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Paroisse de Cressier-Cornaux

Mardi 11 juillet

11h00 Messe au Foyer

Mercredi 12 juillet

10h00 Messe au home St-Joseph

Jeudi 13 juillet

11h00 Messe au Foyer

L'abbé Gérard est disponible durant tout le mois de juillet, tous les jours pour entendre des confessions de 10h à 12h ou avoir un entretien spirituel avec vous.

Merci de vous annoncer au 079 367 79 32.

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Dimanche 9 juillet

10h30 Messe

Dimanche 16 juillet

10h30 Messe

L'abbé Gérard est disponible durant tout le mois de juillet, tous les jours pour entendre des confessions de 10h à 12h ou avoir un entretien spirituel avec vous.

Merci de vous annoncer au 079 367 79 32.

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 7 juillet - Sacré-Coeur de Jésus

9h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 8 juillet

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 9 juillet

9h00 Messe à Saint-Blaise

Mardi 11 juillet - St. Benoît

8h00-11h00 Secrétariat fermé pour vacances

9h00 Messe à Saint-Blaise

Mercredi 12 juillet - Sts. Placidus et Sigisbert

10h30 Messe et visites au home Le Castel à Saint-Blaise

Jeudi 13 juillet - St. Henri

8h00-11h00 Secrétariat fermé pour vacances

Vendredi 14 juillet

9h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 15 juillet - St. Bonaventure

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 16 juillet

9h00 Messe à Saint-Blaise

Permanence pendant les vacances de l'abbé Leonardo Kamalebo: Pour juillet, Abbé Gerard Muanda 032 757 11 86 et 079 367 79 32, pour août, Abbé Zygmunt Kazmierak 032 853 37 44 et 076 672 72 80 et pour septembre, octobre et novembre tous les deux.

Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/votre-paroisse>, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

P.S: Le secrétariat sera ferme les mardis et jeudis des semaines 28 et 29 (11, 13, 18 et 20 juillet). De retour le mardi 25 juillet.

Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

LA TÈNE

Bibliothèque de La Tène

Votre bibliothèque de La Tène
sera fermée
dès le vendredi 7 juillet 2023
à 12h00.

Réouverture:
mardi 8 août 2023 à 10h00
Bonnes vacances à tous



Cardis
IMMOBILIER

Sotheby's
INTERNATIONAL REALTY

Votre propriété, notre succès!
Plus de 50 ventes réalisées ces 12 derniers mois.

N'hésitez pas à contacter nos experts pour
une estimation offerte.



+41 32 722 62 80 – neuchatel@cardis.ch

www.cardis.ch

LE LANDERON

Voici le futur bâtiment parascolaire



Date à retenir, le 22 juin 2023, le législatif landeronnais a donné son accord aux crédits nécessaires à la réalisation du bâtiment parascolaire. A quoi ressemblera ce bâtiment du futur ?

Le bâtiment - Selon rapport du Conseil communal, le futur bâtiment parascolaire, monolithique, composé de locaux disposés sur un seul niveau, sans sous-sol, s'intègre parfaitement dans le complexe scolaire du Landeron. C'est un bâtiment fonctionnel, aéré, très simple au niveau de son agencement et respectueux des normes imposées. Il est conçu pour que les enfants s'y sentent à l'aise et en toute sécurité. Prévue avec ossature et façades en bois provenant des forêts communales, en structure modulaire préfabriquée, cette construction présente un bilan écologique très favorable et peut être préusinée en atelier puis montée sur place, ceci dans un temps relativement court, minimisant la durée des nuisances de tous les utilisateurs du C2T. Le toit est composé d'une toiture multiple, à deux pans, rappelant les serres agricoles des environs. La toiture se prolonge au droit de l'entrée du bâtiment par un grand avant-toit créant le préau couvert. Cette construction bois est posée sur un radier en béton armé, lui-même stabilisé par des pieux profonds. Les façades sont largement vitrées vis-à-vis des champs côté Sud, tandis que les façades latérales et côté de la route, sont plus hermétiques pour une protection efficace

contre le bruit du trafic routier. Les parties vitrées externe Sud, Est et Ouest sont munies de stores en toile.

Installations techniques - le bâtiment sera labellisé « Minergie », car doté d'une ventilation mécanique répondant aux exigences du label. De style standard les installations sanitaires sont adaptées à l'utilisation. Le bâtiment sera raccordé au chauffage à distance via le C2T. Il sera également raccordé aux réseaux d'eau claires/usées//potables, électricité et téléseuil par le Nord, dans la Route de Neuchâtel. Il a été constaté que la capacité du parking du centre scolaire et sportif suffisait à supporter le trafic généré par cette construction. L'accès est prévu par un chemin en enrobé sans trottoir à créer afin de permettre le passage aux usagers, utilitaires et services de secours. Seuls les livreurs, et naturellement les services de secours pourront stationnés à proximité. Un nom devra être trouvé à ce chemin d'accès qui en réalité sera une nouvelle rue.

Toiture recouverte à 100 % de panneaux scolaires photovoltaïques - L'installation de ces panneaux répond clairement aux objectifs communaux et à la vision politique actuelle en matière de développement durable et de transition énergétique.

Aménagements extérieurs - Aucune place de stationnement n'est prévue directement autour du bâtiment. Le préau couvert marque l'entrée, de chaque côté de ce parvis sont prévues des zones de jeux pour les enfants. La zone ouest est aménagée avec un revêtement de sol mou et quelques jeux.

Réponse à un besoin réel - La commune du Landeron, à travers les âges, a toujours su être ambitieuse et a toujours su anticiper ses besoins. Sa population est en augmentation croissante, sa capacité de places d'accueil a atteint la limite, le manque est criant. En réalisant un bâtiment parascolaire la commune permet aux parents de mieux concilier vie familiale et professionnelle. A savoir qu'en Suisse, trois enfants sur cinq sont confiés à une garde extrafamiliale. La société et le mode de vie actuels ne permettent plus d'ignorer l'attente des parents.

GC

LIGNIÈRES

Retour sur le 100^e anniversaire du Brass Band



Pour célébrer son siècle d'existence officiellement, le Brass Band Lignières a réuni ses invités et son public sous la tente, au soir du 24 juin, pour la partie festive et la proclamation des résultats du concours des fanfares.

Dans l'après-midi les fanfares ont défilé dans le village, escortées pour certaines par de gracieuses et souriantes filles d'honneur en costume folklorique, défilé qui a été suivi par

un concours auquel musiciens et musiciennes ont joué avec plaisir pour le plus valorisant résultat.

Dans une ambiance plus décontractée, la suite de la journée s'est déroulée sous la tente pleine à craquer et colorée par les uniformes des fanfares invitées réunies parmi le public pour la partie protocolaire et la remise des prix. Dans son intervention, Brigitte Jäggi, présidente de la fanfare centenaire, a remercié le comité d'organisation, les bénévoles, et tous ceux au sein de la fanfare de Lignières qui ont œuvré sans compter pour que la fête soit belle et à la hauteur des attentes. Représentante de la commune, Josiane Chiffelle, a félicité le Brass Band Lignières, ambassadeur aux succès prestigieux « qui porte haut les couleurs et l'emblème du village ». Elle a rendu hommage aux fondateurs persévérants et déterminés de l'Avenir qui ont su faire progresser la formation vers une musique de qualité. Avant de souhaiter un joyeux anniversaire aux jubilaires, la conseillère communale a relevé la magnifique vitrine renvoyée par les festivités du 100^e qui éveilleront peut-être de nouvelles vocations !

En cours de soirée, le rassemblement sur scène des président-e-s des sociétés musicales participatives, les échanges de cadeaux, les remerciements et poignées de mains sincères, ont fait jaillir de belles émotions.

Palmarès du concours

Cat. A - 1^{er} rg/95 points, Fanfare Paroissiale d'Ursy. 2^e/93 pts La Cigognia de Prez-vers-Noréaz. 3^e/91pts Brass Band La Lyre Paroissiale de Courtion.

Catégorie B - 4^e/90 pts, Musikgesellschaft Rummisberg. 5^e/80 pts, Musikgesellschaft Oberwil. 6^e/88 pts, Musikgesellschaft Gals.

La Fanfare Helvetia Iséables se classe au 7^e rg avec 87 pts et la Fanfare du Plateau de Diesse au 8^e rg avec 84 pts.

Le prix de la pièce lente a été décernée à la Fanfare Paroissiale d'Ursy.

La société de musique Brass Band L'Avenir Lignières a soufflé ses 100 bougies. Pour clore cette merveilleuse journée qui laissera de beaux souvenirs, la fanfare de Lignières a réjoui ses hôtes par de vibrantes prestations musicales démontrant qu'elle se porte bien !

GC

LA TÈNE

Des loisirs plus étoffés pour nos aînés



Ce logo prêt à prendre son envol

Dès les années 1970, le Club des aînés (devenu par la logique du jour des réunions le club du jeudi) de La Tène a eu pour but de faire se rencontrer principalement des seniors, retraités ou personnes seules, mais aussi d'accueillir toutes les personnes quels que soient leur domicile et leur âge. Au menu des conférences, des présentations diverses ou encore des films de voyages. La traditionnelle course annuelle a permis de belles rencontres et d'échanges, de discussions en dehors du cadre habituel de la vie quotidienne.

La principale préoccupation des responsables et des bénévoles du Club a été et est toujours de vivre ensemble, le temps d'un après-midi, sous le signe de la convivialité, de la tolérance et de l'amitié.

Le successeur logique: le club loisir de La Tène

Jusqu'à présent, une fois par mois donc, nos seniors avaient la possibilité de s'évader dans le monde entier. En effet, des conférencières et conférenciers venaient partager leurs voyages et expériences.

Suite à l'initiative de Heinz Hoffmann (conseiller communal en charge du dicastère de la santé et de la sécurité sociale) et de Monique Calame (responsable du club du jeudi), ont travaillé de concert pour étoffer l'offre. C'est ainsi qu'est né le club loisir.

Ce club se tiendra tous les jeudis du mois, de septembre à mai. Il est divisé en quatre thèmes:

Le premier jeudi du mois: Créa-loisirs

Ce jeudi sera consacré aux jeux.

«Jouer entraîne une stimulation cérébrale et des échanges favorisant l'ouverture aux autres. Il est source de plaisir et contribue à l'entretien des fonctions cognitives.» C'est sur ce constat que les organisateurs ont imaginé ces rencontres. Des jeux de la Ludotène à ceux amenés par les participants eux-mêmes, de nouveautés en jeux anciens oubliés, tout sera bon pour passer un bel après-midi.

Ces après-midis ludiques auront lieu les 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre 2023 et le 1^{er} février, 7 mars et 4 avril 2024.

Le deuxième jeudi du mois: Club du jeudi

Comme jusqu'à présent, des conférences, des récits de voyages, des exposés sur la santé, l'économie et bien d'autres sujets seront le fil

conducteur de ce deuxième jeudi. Le programme est (presque) sous presse et le BULCOM se fera un plaisir de le détailler au fil du temps. Le prochain rendez-vous est fixé au 14 septembre 2023.

Le troisième jeudi du mois: Ciné-seniors

«Beaucoup de films nous plongent dans le monde réel. C'est souvent à partir de films que nous découvrons d'autres pays, leur géographie et leurs coutumes. De plus, de nombreux films nous obligent à penser et à développer en nous les compétences analytiques, le raisonnement logique et la réflexion de cause à effet.» C'est sur ces idées que sera basée la séance de cinéma du troisième jeudi. Après le film, chacune et chacun pourra échanger ses impressions. Le 1^{er} film à savourer, le 21 septembre 2023, est «Les mamies ne font pas dans la dentelle». Le reste du programme se trouve sur la page internet:

www.clubjeudilatene.ch, en cliquant les onglets Ateliers CL - Ciné-seniors - Demander le programme

Le quatrième jeudi du mois: Cyber-seniors

«Aujourd'hui, nous sommes entrés dans une ère digitalisée. Il faut donc savoir utiliser correctement Internet et tous les outils numériques (tablettes, portables, téléphones et autres) mis à notre disposition. Si ces objets numériques ont longtemps été considérés comme l'apanage des jeunes, cet état de fait s'amenuise de plus en plus, puisqu'aujourd'hui c'est plus de 2 seniors sur 3 qui les utilisent. Internet, nous permet de nous mettre au goût du jour et de ne pas rester en retrait dans ce monde qui va si vite.» Ici aussi ce constat a incité les organisateurs à s'approcher d'un pro de l'informatique pour répondre aux questions que chacun est en droit de se poser. Le but n'est pas de réparer un objet défectueux, mais plutôt de donner des trucs pour être à l'aise avec les outils informatiques. Pour permettre au spécialiste de vous aider le mieux possible, un formulaire a été créé et il vous permettra d'annoncer votre problème. Le sujet sera mis en évidence à la séance suivante. Le questionnaire se trouve sur la page internet <https://www.clubjeudilatene.ch>, en cliquant les onglets Ateliers CL - Cyber-seniors - Vers le formulaire.

A noter encore que chaque séance sera suivie d'un goûter varié. Le lieu de rencontre est l'Espace Perrier et l'horaire détaillé vous sera communiqué en temps voulu.

Pour terminer en beauté, pour toutes celles et tous ceux qui aiment danser (ou qui aiment regarder les autres valser... n'est-ce pas mes-sieurs!) vous pouvez déjà réserver la date du 4 décembre 2023. En effet, à cette date se tiendra le premier Polka-seniors. Ici aussi de plus amples détails vous seront communiqués en temps opportun.

DJ

Marquage publicitaire
Impression digitale
Décoration adhésive

Grand-Rue 4 | 2035 Corcelles NE
032 727 20 00 | info@adl.ch
WWW.ADL.CH

Michel Haenger, audioprothésiste indépendant et diplômé avec brevet fédéral affiche plus de 28 ans d'expérience en audiologie. Il saura vous conseiller de manière professionnelle et répondre à vos besoins personnels.

AUDITION DU LAC

Phonak Slim™

- La technologie SmartSpeech de Phonak pour mieux comprendre les conversations dans le bruit
- Unique, rechargeable, connecté, au design élégant
- Réglage à distance
- Test auditifs et essais gratuits sans engagement de différents modèles durant 2 mois
- Economisez jusqu'à CHF 3'000.- sur votre paire d'appareils auditifs sans avoir à renoncer au service

Oui, vous méritez d'entendre la vie!

Horaire: mardi à vendredi 9h-12h / 13h30-17h30 ou sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture

LA TÈNE

Actions pour le climat

Collège des Tertres: 1^{er} label Minergie-ECO du canton

Le label Minergie fête cette année ses 25 ans d'existence. C'est en 1998 que les cantons de Zurich et de Berne créent une association dédiée à l'efficacité énergétique et au confort dans le bâtiment. A l'époque, ce concept est particulièrement ambitieux, tant pour les bâtiments neufs que pour les assainissements d'immeubles existants. Au niveau de l'efficacité énergétique, les critères d'obtention du label pour une nouvelle construction exigeaient un niveau d'isolation thermique renforcé afin de garantir une consommation d'énergie de chauffage près de trois fois inférieure par rapport aux exigences des normes et lois de l'époque. De plus, l'étanchéité à l'air des constructions devait être de bonne qualité de manière à garantir un niveau de confort élevé pour les utilisateurs. Un dispositif de renouvellement d'air contrôlé était fortement conseillé.

Depuis un quart de siècle, la situation dans le domaine du bâtiment a fortement évolué en Suisse avec des normes et des lois qui sont devenues beaucoup plus sévères, particulièrement sur les aspects énergétiques. L'association Minergie a elle aussi suivi cette évolution et s'est adaptée aux nouvelles législations. Aujourd'hui, en plus du label de base qui reste principalement axé sur l'efficacité énergétique et le confort des utilisateurs, l'association Mi-

nergie propose en collaboration avec l'association «ecobau» une certification combinée «Minergie-ECO» qui fixe des exigences complémentaires sur les aspects en lien avec la santé et l'écologie de la construction.

La commune de La Tène a entrepris en 2022 des travaux de rénovation énergétique sur le collège des Tertres. Lors de la planification des travaux, les autorités communales ont décidé de réaliser un assainissement exemplaire en visant le label de qualité Minergie-ECO. Le projet a été évalué dès l'élaboration des études préliminaires, puis a été suivi lors de la phase des appels d'offres et de la réalisation. Aujourd'hui, le certificat définitif délivré au maître d'ouvrage après la réalisation des travaux atteste que le bâtiment assaini répond aux nombreux critères dans les domaines énergétiques (basse consommation, utilisation des énergies renouvelables), confort intérieur (qualité de l'air, protection estivale), santé (exploitation de la lumière du jour, protection contre le bruit, faible concentration de polluants) et écologie du bâtiment (facilité lors de la déconstruction, choix des matériaux à faibles nuisances environnementales, faible énergie grise des matériaux de construction). A la vue de la satisfaction des enseignants et des élèves du collège qui apprécient particulièrement le confort des classes, les autorités de la commune se félicitent de leurs choix et sont d'autant plus fières que le collège des

Tertres se trouve être le premier bâtiment à avoir obtenu le label Minergie-ECO dans le canton de Neuchâtel.

Mon action pour le climat

En cas d'assainissement d'un bâtiment, évaluer la possibilité d'atteindre les normes Minergie. C'est la garantie d'une optimisation des besoins énergétiques, de l'utilisation des énergies renouvelables, de tenir compte des aspects santé et écologie de la construction. Et avec l'aide du ProgrammeBâtiment qui subventionne la démarche



Des travaux lourds d'assainissement énergétique ont été réalisés en 2022 sur le collège des Tertres à La Tène. La réhabilitation de cette école est reconnue comme exemplaire puisqu'elle a obtenu le premier label Minergie-ECO® du canton.

La Tène, le 5 juin 2023

Conseil communal

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch

imprimer
c'est chez Messeiller!



- Impressions minute
- Papeterie
- Reliures wiro
- Faire-Part
- Créations mise en page
- Impressions sur enveloppes
- Platification jusqu'au format A3
- Affiches / Bâches
- Flyers
- Brochures
- Scans minute
- Et bien plus...

Imprimerie Messeiller SA
Place de la Fontaine 1, 2034 Peseux
032 725 12 96, vente@messeiller.ch

Editeur du Bulcom
BULCOM

Tu désires connaître les histoires de la Bible, connaître les valeurs chrétiennes et partager des moments sympas avec d'autres enfants ?



Chaque jeudi en période scolaire
de 12h à 13h30 à l'Espace Perrier - Marin



Viens nous rejoindre à la reprise,
dès le 17 août 2023 !

Histoires bibliques | Jeux et chants
Repas, dessert et boissons pour 6.- Frs

Renseignements et informations : Marianne - 032.753.67.91
info@jeudi-midi.ch - www.jeudi-midi.ch

(Nous encourageons et organisons le covoiturage pour les enfants de l'école de St-Blaise et de Wavre)

FC HAUTERIVE

Pique-nique des familles



Le samedi le 1^{er} juillet était festif du côté du centre sportif d'Hauterive. Le FCH y organisait son «Pique-nique des familles» qui rassemblait joueuses, joueurs, parents, frères et sœurs, entraîneurs, comité et autres supporters du club.

Cette première édition, qui a su rassembler pas loin de 100 personnes, fut une véritable réussite. La manifestation, qui clôturait la saison sportive, s'est déroulée par une météo clémente et chacun a pu profiter de la journée à son rythme.

On pouvait venir avec son propre pique-nique ou se restaurer de grillades à prix «famille» à la cantine Chez Calzette.

Tout au long de la journée enfants et parents ont pu profiter du terrain pour taper dans la balle ou jouer à divers jeux pour petits et grands. Le slogan du club «FC Hauterive, Un club, Un village, Une famille» n'a jamais aussi bien été défendu.

La journée s'est terminée aux alentours de 18h00, l'heure à laquelle les membres du comité se sont attelés aux rangements et nettoyages en vue du camp de football qui débutait le surlendemain avec ses 80 participants.

Le FCH remercie tous les participants et se réjouit de vous retrouver aux abords du terrain des vieilles carrières à la fin de l'été.

SAINT-BLAISE - HAUTERIVE

Sur les rives

Le « chariot des contes » roulera quatre samedis



Le «chariot des contes», du Groupe de conteurs de la Louvrée, (Mouvement des Aînés du canton de Neuchâtel) sera de retour les samedis 8, 15, 22 et 29 juillet prochains sur le rivage des territoires des deux communes de Saint-Blaise et d'Hauterive.

Le départ du chariot sera donné, vers 15 heures, à proximité de la place de jeux du port de Saint-Blaise et son arrivée est prévue vers 16h - 16h30 à celle d'Hauterive.

Pour toute récompense, les conteurs passent un chapeau.

Une dizaine de conteurs et de conteuses est régulièrement engagée dans les écoles, le passeport-vacances, les piscines de Serrières et de Boveresse, les bibliothèques, le Musée d'histoire naturelle, les camps scolaires et les résidences pour personnes âgées. Et, ce mois... sur le sentier du lac!

Ces conteurs ont naturellement le sens de la poésie; ils affirment qu'en cas de mauvais temps «le chariot reste enfermé car il est un peu poule mouillée».

CZ

25 AOÛT
FÊTE DU SOLEIL CORNAUX
TALENT SHOW
DANSE, CHANT,
MAGIE...
...ET PLUS ENCORE !
DÈS 13H !
CONCOURS DE TALENTS
DE 7-11 ANS ET DE 12-16 ANS

Tu aimerais participer au concours et présenter ton talent sur scène le 25 août lors de la Fête du Soleil de Cornaux ? Alors envoie-nous un message au 076 753 42 88 et tente ta chance d'être sélectionné.e !

Inscriptions jusqu'au 14 août

LE CAP LA FÊTE DU SOLEIL 2023

PROJECTION D'UN FILM

Envie de sortir?
Le Conseil communal de La Tène vous invite à partager un moment agréable et convivial sur la plage de La Tène

SAMEDI 15 JUILLET 2023
À LA PLAGE DU CAMPING DE LA TÈNE
OUVERTURE DES PORTES À 20H - FILM À 21H00

NICOSTRATOS LE PÉLICAN
(DÈS 7 ANS)

Entrée libre, mais n'oubliez pas d'apporter de quoi vous asseoir !



ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE

Fusion Laténa - Appel à contributions pour le Vot'Info



Suite à l'acceptation du projet de fusion par leur législatif respectif, les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise se coordonnent pour qu'un Vot'Info commun soit établi, en vue de la votation populaire sur le projet de fusion le 26 novembre prochain.

Chaque commune a mis à disposition un certain budget de campagne, égal pour les opposants et les partisans du projet de fusion.

Les opposant-e-s et partisan-e-s sont appelé-e-s à contribuer, s'ils/elles le souhaitent, aux contenus du Vot'Info, en prenant contact avec l'exécutif de leur commune respective. En raison des délais d'impression et de distribution, le délai est fixé au **25 août 2023** pour que les personnes ou entités qui le souhaitent transmettent leurs arguments pour ou contre la fusion à leur commune respective par le biais de l'adresse mail générale correspondante :

Commune.Enges@ne.ch
Hauterive@ne.ch
Commune.La-Tene@ne.ch
Commune.Saint-Blaise@ne.ch.

Les contributions sont limitées à 3'000 caractères (espaces compris) maximum. Chaque commune est à disposition pour toute question ou précision à ce sujet, selon les horaires d'ouverture habituels.

SAINT-BLAISE - HAUTERIVE

Service bénévole Un appel, même un cri

Institution aussi sympathique qu'utile, le Service bénévole des deux communes manque d'automobilistes pour transporter les personnes atteintes dans leur mobilité. Ces bénévoles favorisent ainsi le maintien à domicile.

Responsable du service, May Rousseau-Haussener peut compter actuellement sur six personnes engagées bénévolement pour cette entraide rendue à la population des deux villages.

« Mais, explique-t-elle, il en faudrait le double car, avec le vieillissement des habitants et habitantes pour déplacer celles et ceux touchés dans leur santé, les appels sont de plus en plus nombreux ». « Nous cherchons des personnes avec une voiture et du temps disponible en semaine » ajoute-t-elle.

L'engagement en temps est bénévole, une rétribution de 80 centimes par kilomètre est accordée. Une assurance est conclue pour renforcer la couverture des volontaires.

Dans un tel service, la récompense se trouve dans la chaleur humaine et dans la qualité des contacts réalisés. « Un petit instant où passe un rayon de soleil » affirmait un ancien responsable du service.

Contact : Téléphoner au no 079 374 77 66

SAINT-BLAISE

Impensable Le FC Saint-Blaise accueillera le FC Bâle en Coupe Suisse

Incroyable et, pourtant vrai, le tirage au sort des clubs de football, le lundi 3 juillet passé, à 19 heures, à la Maison du football, à Muri, près de Berne, a attribué le grand FC Bâle pour affronter le FC Saint-Blaise en Coupe Suisse 2023-2024.

Récemment le FC Saint-Blaise a réalisé un beau doublé : 1^{er} du championnat de 2^e ligue et 1^{er} en Coupe neuchâteloise. Ce qui lui a valu son accession en Coupe Suisse.

Lors du récent tirage au sort des paires de la Coupe Suisse masculine, le FC Saint-Blaise a ainsi décroché comme adversaire le FC Bâle : un rêve.

Selon le site internet du FC Bâle, la date du vendredi 18 août prochain est mentionnée (le match doit se tenir entre le 18 et le 20 août) pour le match de la première ronde. Il est censé avoir lieu sur le terrain des Fourches.

« Nous allons tout faire pour jouer aux Fourches » a expliqué Benjamin Jaggi, président du FC Saint-Blaise au « Matin » mais, je crains que nos infrastructures ne permettent pas d'accueillir autant de spectateurs et spectatrices ». Il ajoute : « Faudra-t-il délocaliser à la Maladière ? »

De toute manière, l'accueil du FC Bâle par le FC Saint-Blaise constitue un événement footballistique exceptionnel qui réjouit tous les amateurs et amatrices de ce sport de notre région.

Le Bulcom dit bravo au FC Saint-Blaise.

CZ

CZ

Le ciment
de la région

Produit localement et durablement à partir de ressources naturelles.

Juracime S.A.
La Ronde Fin 20, 2087 Cornaux
T 032 758 02 02 | juracime.ch

JURA CEMENT
A CRH COMPANY

HAUTERIVE

La Commune d'Hauterive, véritable entreprise formatrice!



Benedetta Iacobelli & Marco Lameirinhas Marques, apprenti·e·s de 3^{ème} année fraîchement diplômé·e·s

Après plus de 3 années d'engagement, d'études et d'apprentissage, 2 apprentis sortent, CFC en poche, de la Commune d'Hauterive. L'occasion pour l'administration communale de marquer le coup autour d'un apéritif convivial au bureau communal.

En ce vendredi 30 juin 2023, la commune d'Hauterive organisait une petite agape à l'occasion de la réussite de fin d'études de deux de ses apprentis, Marco Lameirinhas Marques & Benedetta Iacobelli. En présence de Thomas Zeller et Martine Steiger Burgos, responsables des dicastères concernés (administration & structure d'accueil), les deux apprentis fraîchement diplômés étaient également entourés de leurs formateur·rice·s respectifs venus pour l'occasion. La fin d'un apprentissage n'est jamais chose aisée, tant pour les étudiant·e·s que pour les formateur·rice·s. Passé les premiers instants de fierté et surtout de soulagement lors de la remise du précieux sésame, cette réussite rime bien souvent avec la fin de plusieurs années de travail, d'une collaboration à la fois riche et intense et parfois même de fous rires partagés. On prend plaisir à se souvenir par exemple, de la fois où, la fête de la Saint-Nicolas arrivée, on attendit les petits bonhommes de

pâtes commandés par l'apprenti (on ne dira pas qui, mais il termine son apprentissage cette année...) qu'on attendra longtemps car ces bonhommes de pâtes n'avaient en fait, jamais été commandés. Peu importe, ni une ni deux, ils seront finalement commandés et mangés quelques temps plus tard, encore plus appréciés.

Passé ces anecdotes, entrer dans le monde professionnel à 15 ou 16 ans et en ressortir à 19 ou 20 ans n'est pas une mince affaire. Un apprentissage, c'est passer de l'âge scolaire à la vie d'adulte en une poignée d'années seulement et les formateurs sont les témoins vivants des nombreux changements qui s'opèrent, tant sur le plan personnel que professionnel durant ces années-là.

Benedetta Iacobelli & Marco Lameirinhas Marques

A la suite d'une année de pré-apprentissage (année de transition entre la fin de la scolarité et le début d'un apprentissage), **Benedetta**, 19 ans, s'est orientée dans le domaine du social auprès de la structure d'accueil « La Souris Verte ». C'est après une période de stages que son choix s'est porté sur la profession d'ASE (assistante socio-éducative) et que son aventure professionnelle à Hauterive a débuté. Comment envisage-t-elle la suite? Les idées ne manquent pas, mais l'idéal serait de débiter avec une première expérience professionnelle en tant qu'employée qui lui permettrait, par la suite, de poursuivre ses études et d'exercer en tant qu'éducatrice. Un beau projet qui n'attend qu'à être réalisé.

Apprenti employé de commerce, **Marco**, 20 ans, ne regrette absolument rien de son choix de formation. Et d'ailleurs, cela se confirme par ses excellents résultats qui lui ont permis de décrocher le prix du meilleur apprenti dans la catégorie « administration communale » (à noter que la commune d'Hauterive place pour la 2^{ème} fois un de ses apprentis en tête du classement cantonal). Ses projets: Marco enchaînera directement à la rentrée d'août 2023 par une formation d'une année au CPLN afin d'obtenir sa maturité professionnelle.

En plus des apprenti·e·s encore en cours de formation auprès de la commune d'Hauterive, une nouvelle volée est attendue pour la rentrée d'août 2023 afin de renforcer les effectifs communaux et surtout, pérenniser la relève professionnelle du monde de demain. La rencontre s'est achevée sur les notes de guitare de Marco, ravissant l'auditoire après seulement 9 mois de pratique. Quel talent! MHD

HAUTERIVE

Le Village celtique est de retour au Laténium cet été!



Au cœur du parc archéologique, le Village celtique ouvre ses portes du mardi 11 juillet au jeudi 10 août. Ce lieu d'expérimentation des gestes du passé invite les visiteur·euses à créer des bijoux celtes, travailler l'argile, peindre, tisser, forger et s'initier à l'artisanat de l'âge du Fer.

Le Village celtique s'inscrit dans l'activité récente du Laténium, entre le nouvel espace des « Celtes de La Tène » du parcours permanent, et l'exposition « Entre deux eaux. La Tène, lieu de mémoire » à voir jusqu'au 15 octobre 2023.

Pour plus d'infos sur le Village celtique:

<https://latenium.ch/village-celtique/>

Et pour clore en beauté le Village et la période estivale, le Laténium organise **deux soirées spectaculaires pour petits et grands** jeudi 10 et vendredi 11 août. Au programme: des reconstitutions de combats celtes, de l'artisanat, de la danse, du théâtre et des chants archaïques. Certains spectacles se déroulent sous l'égide du Summer Tour de la Plage des Six Pompes.

Pour plus d'infos sur ces deux soirées:

<https://latenium.ch/latenium-spectaculaire/>

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur cet été au Laténium!

Cabinet ELSA

REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE
Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki

Elsa Gonçalves
078 868 15 02

Cabinet de Neuchâtel
Rue des Draïzes 6 - 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)



Meneo Energie SA

Marin - La Chaux-de-Fonds

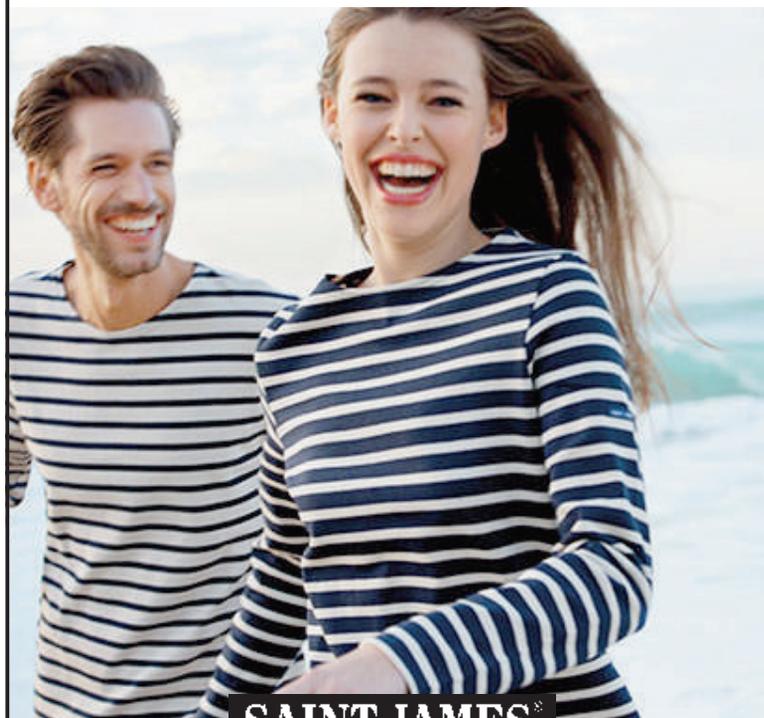
T 0848 20 30 40

CHAUFFAGE
VENTILATION
CLIMATISATION
FROID
SANITAIRE
SERVICE



Une alliance parfaite

Liquidation totale des articles d'été



SAINT JAMES

Boutique L'Occitanie

L. Marti-Vessaz

2072 Saint-Blaise - 032 753 04 84

Salon de
coiffure

L'équipe de
Concept Création
vous attend dans
son salon de coiffure



Sur rendez-vous:

032 753 43 39

Rue Auguste-Bachelin 1a
2074 Marin

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Tout le Canton de Neuchâtel dans sa poche
Grâce au Mémento statistique



Le Service de statistique du Canton de Neuchâtel réalise, chaque année, un mémento qui contient les chiffres-clés du canton. Ce document fourmille de données utiles. Il permet une bonne compréhension du canton dans lequel résidaient 176'245 habitants en 2022.

Sur 24 pages, le document rassemble 21 thèmes: Population, Espace et environnement, Travail et rémunération, Economie nationale, Prix, Industrie et services, Agriculture et sylviculture, Energie, Construction et logement, Tourisme, Mobilité et transports, Banques, Sécurité sociale, Santé, Education et science, Culture et sports, Politique, Administration et finances publiques, Criminalité et droit pénal, Données communales et Comparaisons nationales.

Parmi, les très nombreux chiffres publiés dans le mémento arrêtons-nous sur quelques comparaisons relatives aux huit communes du Bulcom. Leur population a évolué de manière contrastée de 2000 à 2022: La Tène a progressé de 27,5%; Lignières, de 11,9%, Le Landeron de 10,9%; Cornaux, de 9,7%, Saint-Blaise, de 5,8%; Hauterive de 2,7%. Cressier a régressé de 1,4% et Enges de 7,8%.

Le nombre d'emplois disponibles en EPT (équivalent à plein temps) varie fortement d'une commune à l'autre: La Tène en compte 3'977 en 2022; Saint-Blaise 1'252; Le Landeron, 1005; Cressier, 997; Cornaux, 695; Hauterive, 537; Lignières, 165 et Enges. 30.

Quant au point le plus élevé dans ces huit communes, il se situe sur le territoire de la Commune de Lignières: 1'480 m (pas très éloigné du point le plus haut du canton situé à 1'549 m sur la crête de Chasseral mais sur le territoire de la Commune de Val-de-Ruz), suivi par Enges 1274 m; Saint-Blaise, 1'141 m; Cressier, 1'066 m, Hauterive, 1'061 m, Le Landeron, 1'056 m; Cornaux, 671 m et La Tène, 478 m.

Revenons au canton pour conclure: on y apprend aussi que 7'886 habitants parlent l'italien à la maison, que 22'800 véhicules traversent en moyenne chaque jour le tunnel de la Vue-des-Alpes, que les nuitées dans les hôtels ont dépassé 273'900 en 2022 et que 2'302 tonnes de pinot noir ont été récoltées l'an passé dans les vignes neuchâtelaises. Ainsi, tout cela et beaucoup d'autres données intéressantes placées en 24 pages, peuvent être mises dans sa poche pour mieux se représenter notre canton. Sa population constitue les 2% de celle de la Suisse.

Claude Zweiacker

Le Mémento est aussi disponible en ligne, à l'adresse: www.ne.ch/stat, rubrique «Mémento statistique»